

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. I.

MONTREAL, 1^{er} NOVEMBRE 1881.

N^o 11.

SOMMAIRE.

ACTES OFFICIELS : Nomination de commissaires d'écoles—Avis d'annexion et de délimitation de municipalités scolaires—Nomination d'un membre du Conseil de l'instruction publique. — **PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :** De l'étude du dessin—But et importance de la gymnastique—Art de fixer les souvenirs—L'Instituteur fluet—Revue des faits scolaires — Physique élémentaire—Géographie : Statistiques sur l'Europe—Des synonymes—Vera à apprendre par cœur : La Mort choisissant un premier ministre ; Un Loup converti—Une question de grammaire—Phrases à corriger, corrections — Exercices d'invention—Dictées syntaxiques — Dictées d'orthographe usuelle — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre — **TRAVAIL LIBRE :** Avis aux instituteurs — Solution demandée. — **LECTURE POUR TOUS :** Notice sur quelques vitesses — Errata — Souvenirs d'une institutrice. — **BIBLIOGRAPHIE.** — Convention des instituteurs protestants. — **CONDITIONS D'ABONNEMENT.**

ACTES OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil en date du quatre octobre courant (1881), et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté d'Argenteuil, Saint-Faustin. — MM. Léon G. Villeneuve et Joseph Laurence, en remplacement de MM. François Asselin et J. Laurence.

Comté de Chicoutimi, village de Bagotville — M. George Tremblay, en remplacement de François Bouchard, décédé, et M. Napoléon Fortin, en remplacement de lui-même, aucune élection n'ayant eu lieu dans le temps voulu par la loi.

Comté de Chicoutimi, Bagotville (partie nord-ouest du canton de Bagot). — M. Abraham Tremblay, en remplacement de lui-même, aucune élection n'ayant eu lieu dans le temps voulu par la loi.

Comté de Gaspé, Petite Vallée. — MM. Jean-Bte. Caron, fils, Marcel Coulombe, Joseph Fournier, Pierre Déry et Régis Roy. (Municipalité Nouvelle.)

Comté de Rimouski, Saint-Valérien de Duquesne. — Le Rév. M. Louis Desjardins, archiprêtre et MM. Anselme Gendreau, Napoléon Blais, Fabien St. Pierre et Philippe Ouellet. (L'élection ayant été illégale.)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de Commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 20 octobre courant (1881), de faire les nominations de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Jacques-Cartier, Sainte-Geneviève. No. 1 — M. Emery Payment, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

Comté de Mégantic, Sacré-Cœur de Marie, (Theford). — Rév. M. Pierre Savoie, en remplacement du Rév. M. Mayrand, qui a laissé la municipalité.

Comté de Saint-Maurice, Saint-Etienne des Grès — MM. Antoine Duchaine et Joseph L. Desaulniers, en remplacement de MM. Joseph Pellerin et Thomas Panneton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de Commissaires et de Syndics d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 25 octobre courant (1881), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Comté de Charlevoix, Petite Rivière Saint-François-Xavier. — Rév. N. Parent, en remplacement du Rév. J. L. E. Lauriot, qui a quitté la municipalité.

Comté de l'Assomption, Saint-Roch de l'Achigan. — M. Joseph Garault, en remplacement du Rév. M. Thomas Dagenais, qui a été réélu en juillet dernier, sans son consentement, et qui refuse d'agir en vertu de la 43^e sec. du ch. 15 des S. R. B. C.

Comté de Vaudreuil, Vaudreuil (village).—
MM. Paul Denis et André Mallet, en remplace-
ment d'eux-mêmes, vu qu'il n'y a pas eu d'élec-
tion en juillet dernier,

Syndics d'écoles.

Comté d'Ottawa, Aylmer.—M. Alfred Driscoll.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis d'annexion et de délimitation de munici-
palités scolaires, en vertu de la 5e sec., 41
Vict., ch. 6.

Annexer pour les fins scolaires à la municipalité
scolaire de la paroisse de Sainte-Eulalie, dans le
comté de Nicolet, le 8me rang de l'Augmentation
de Bulstrode, et les lots suivants portant les Nos.
108, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152,
153, 154, 155, 156, 157 et 158, du cadastre, et
situés dans les 8me et 9me rangs de la dite Aug-
mentation de Culstrode, et les Nos. 14 et 15 du
15me rang d'Aston.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de
municipalités scolaires, en vertu de la 5e sec.,
du chap. 6, de l'acte 41 Vict.

Eriger en municipalité pour les fins scolaires,
et sous le nom de "Cedar Hall," l'étendue de
territoire située entre la municipalité de Saint-
Moïse et celle de Saint-Edmond, dans le comté de
Rimouski, ayant les limites suivantes, savoir :
bornée au nord-ouest à la municipalité de Saint-
Moïse, au sud-est au lot de terre de Samuel Sauvé
qui forme la limite nord-ouest de Saint-Edmond.
(ce lot est situé dans la seigneurie de Métapédiac
au nord par la limite nord de la dite seigneurie,
et au sud par la limite sud de la même seigneurie.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 25 octobre 1881.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-
GOUVERNEUR en Conseil, de nommer Joseph
Guillaume Bossé, écuyer, avocat, et Conseil de la
Reine, à la charge de membre du Conseil de
l'Instruction publique, en remplacement de Hu-
bert Larue, écuyer, décédé.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

De l'étude du dessin.

Le dessin est une partie de l'éducation
plus importante qu'on ne le croit com-
munément. A intelligence égale, celui
qui sait dessiner a une grande supériorité
sur celui qui ne le sait pas.

Il est sans doute très agréable de savoir
représenter des objets matériels par des
traits qui en donnent la forme, souvent

avec plus de distinction et de charme
que la présence des objets mêmes. Ce
n'est pourtant pas par ce côté que l'art
du dessin me paraît le plus recommanda-
ble, mais parce qu'il enseigne particulièrement à bien voir.

Celui qui se propose de rendre un
objet par les lignes qui le terminent, par la
lumière et les ombres qui en relèvent les
différentes parties, est obligé de le consi-
dérer très attentivement et avec le plus
grand détail. Il faut que rien ne lui
échappe de ses contours et de ses propor-
tions ; il faut qu'il en saisisse les plus pe-
tites éminences et les plus légères dé-
pressions, qu'il y aperçoive tous les acci-
dents de la lumière, les reflets des corps
voisins, la position qu'il affecte, la base
qui le porte, etc. Or, toutes ces considé-
rations produisent singulièrement l'esprit
d'observation.

Il résulte de là un avantage d'un prix
inestimable dans le commerce de la vie :
c'est la merveilleuse facilité que cela
donne à la mémoire, pour rendre une
suite d'objets aperçus ou décrits, soit par
des figures, soit par la simple parole,
pour les ranger dans la tête et les exprimer
par le discours dans un ordre convenable.

On ne saurait s'appliquer ou s'exercer
au dessin sans donner des noms ou sans
connaître ceux que l'on a attachés aux
êtres et aux différentes parties des êtres
que l'on veut représenter, et c'est là pré-
cisément l'appui de la mémoire.

Qu'un homme sans connaissance du
dessin, ni des mots propres à l'architec-
ture, par exemple, aille voir une belle
maison de plaisance, un grand château,
une place forte. Demandez-lui, à son
retour, qu'il vous en donne quelque idée.
Bien loin de vous en rendre compte, il
ne le pourrait pas à lui-même. Il a tout
vu sans presque rien remarquer. Tout
est entré dans sa tête sans distinction pré-
cise. Cela lui a paru bien beau, bien
grand, bien varié, bien extraordinaire.
Ce sont en quelque sorte les idées confu-
ses ou plutôt les illusions d'un songe fu-
gitif. (*Journal d'éducation de Bordeaux.*)

LA GYMNASTIQUE.

1. BUT ET IMPORTANCE.

Il nous semble de la plus haute impor-
tance de bien déterminer tout d'abord la

but de la gymnastique. Si beaucoup d'esprits manifestent un certain dédain pour cette branche, c'est qu'ils s'en font une idée complètement fautive. Ils la considèrent volontiers comme une sorte d'école d'acrobates destinée à produire des prodiges d'agilité et de force. Selon eux, elle consisterait essentiellement dans des exercices aux engins, dans un travail aux barres, aux perches, au tremplin, et dans des tours d'adresse qui éveillent l'idée de théâtre forain.

Or la gymnastique n'est point cela. C'est la culture régulière, progressive et normale des forces physiques, c'est l'art de développer graduellement, d'assouplir et de fortifier les membres de l'enfant. Nous lui assignerons un triple but :

a) Celui de corriger certains défauts corporels, contractés ou naturels, tels que la déviation de la colonne vertébrale, la roideur des articulations, poitrine rentrée, et celui de prévenir les infirmités et les maladies qui en résultent ordinairement : c'est le côté hygiénique de la gymnastique.

b) Celui de donner aux enfants, dans une mesure proportionnée à leurs aptitudes naturelles et à leur âge, un peu de cette agilité, de cette adresse si nécessaires dans les travaux et dans les efforts que les circonstances peuvent leur imposer.

c) Enfin celui d'initier les jeunes gens et de les préparer aux carrières militaires.

Nous n'avons pas à faire ressortir ici l'importance de la gymnastique au point de vue hygiénique. Chacun sait que le tissu musculaire, qui forme la plus grande partie du corps humain, est le siège d'un mouvement nutritif très abondant. C'est en effet dans ce tissu très riche en vaisseaux sanguins que s'accomplissent les fonctions de la nutrition et mille modifications chimiques. Or en se contractant, ce qui a lieu à chaque mouvement, le muscle active la circulation du sang en agissant sur le système capillaire. L'assimilation des aliments fournis par la nutrition devient ainsi plus active, plus abondante ; les muscles se développent et le corps se fortifie. Il n'y a qu'à observer les bras, les muscles d'un forgeron, d'un charpentier. Vous remarquerez un développement anormal des membres, du bras, de l'épaule qui fonctionnent ordinairement. C'est là le résultat naturel d'un exercice fréquent

Dans la gymnastique hygiénique, il faut bien connaître les besoins des élèves et en tenir compte. Etes-vous appelés à donner vos leçons à des enfants de la ville ou bien à des jeunes gens de la campagne ? Quels sont les travaux, les occupations, les jeux ordinaires de vos élèves ? Quels sont les membres, les muscles et les organes les plus développés ? En dehors des heures d'école, se livrent-ils peut-être à des occupations qui les astreignent à une vie sédentaire presque continuelle, comme l'horlogerie, le tressage de la paille ou telle autre industrie ? Ou bien s'adonnent-ils à un travail manuel qui ait pour effet de fortifier les bras, ou la main droite, ou telle jambe ou tels muscles ? Ce sont là autant de circonstances qui varient avec les localités, et dont un instituteur intelligent saura tenir compte. Celui qui ne prendrait pas conseil des besoins hygiéniques et physiques des écoliers dans ses leçons, celui qui se contenterait de suivre servilement son manuel, ne tirerait aucun profit pratique de cet enseignement.

Plus d'une fois vous rencontrerez dans vos écoles des déshérités de la nature, de pauvres victimes de quelque accident, d'une maladie ou même de la barbarie des parents qui exigent de leurs enfants un travail, des efforts au-dessus de leur âge. Ici c'est une colonne vertébrale déviée, là un corps rachitique, ailleurs un membre affaibli ou roidi par la maladie, ou encore, ce qui est le plus fréquent, une poitrine comprimée, un dos prématurément voûté comme celui d'un vieillard.

Des exercices de gymnastique bien dirigés, surtout sous la surveillance d'un médecin, et quelques leçons spéciales, suffiraient peut-être à rendre à ce corps la santé et les forces nécessaires à son avenir. Quel est l'éducateur digne de ce nom qui refuserait son aide à ces pauvres malheureux ?

Dans le premier âge, à l'époque de la croissance, alors que les membres sont encore souples et délicats, des exercices gradués et fréquents, et bien appropriés aux besoins des malades, ont produit souvent des guérisons merveilleuses qu'on avait vainement demandées à l'art proprement dit.

Il est surtout important de développer la poitrine et de réagir contre la tenue défectueuse si habituelle au premier âge

La poitrine ne peut pas se développer et le rétrécissement thoracique qui en est la suite produit trop souvent la phthisie, c'est-à-dire le trépas plus ou moins prompt.

Pour prévenir ce mal et réformer une tenue défectueuse, il est de première nécessité d'agrandir la cage thoracique ; pour cela, il n'y a qu'un moyen, c'est d'exercer les muscles qui font mouvoir cette partie du corps. Les poumons pourrout alors s'épanouir en se dilatant et les mouvements respiratoires auront plus d'ampleur.

La quantité d'air vital emmagasiné par la respiration étant plus considérable, la transformation du sang veineux en sang artériel s'opèrera aussi dans une plus grande mesure.

Il est en outre une gymnastique usuelle dont l'instituteur doit savoir tirer parti. Courses, sauts, marches, jeux quelconques, tout peut devenir profitable à la santé et au développement des forces sous la direction d'un instituteur zélé, qui sait user de précautions, donner les conseils nécessaires, diriger chaque mouvement, chaque exercice, de façon à développer la poitrine et à fortifier le système musculaire.

On pourrait dire qu'il en est de la gymnastique comme de l'écriture et de l'orthographe : il ne suffit pas que nos écoliers s'appliquent à ces branches au moment d'un examen, mais il faut qu'ils s'habituent à en observer les règles dans tous leurs devoirs ; de même les lois d'hygiène présideront à leurs jeux, à tous leurs ébats, et entreront ainsi peu à peu dans leurs habitudes journalières.

Il est des esprits qui prétendent que l'introduction de la gymnastique est subordonnée absolument à deux conditions : d'abord que l'instituteur soit un gymnaste ; puis, que l'école primaire ait pour annexe un gymnase. Nous ne partageons point cette idée, car, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous pensons que la gymnastique n'a point pour but d'apprendre aux écoliers à faire des tours de force. Sans contester l'utilité de certains appareils, nous croyons qu'ils ne sont point d'une nécessité absolue pour la gymnastique hygiénique.

Du reste, l'acquisition des instruments les plus importants, tels que la canne, les haltères, les barres, etc., serait facile et peu dispendieuse.

Il est vrai que les exercices aux engins contribueront à donner au jeune homme non seulement cette agilité, cette assurance si utiles dans certaines circonstances, mais encore une démarche plus aisée et plus ferme. Plusieurs exercices aux engins ne sont pourtant pas sans danger : ils réclament d'autant plus de précautions de la part du maître. Si certains élèves demandent à être encouragés, stimulés, d'autres, toujours trop téméraires, seront surveillés de près et au besoin retenus.

Pour préparer les jeunes gens au service militaire, on suivra les exercices d'ordre, de marche, etc., conformément aux prescriptions militaires de chaque pays. L'emploi du fusil n'est point nécessaire : on peut le remplacer par des exercices de canne.

II. Méthode et procédés.

1^o Le maître choisira les exercices qui répondent le mieux.

a) A l'âge et à la force des enfants ; on ne dirige pas de la même manière des enfants de 10 ans et des jeunes gens de 14 à 15 ans ;

b) Aux besoins de l'ensemble des élèves : selon leurs occupations et leurs jeux ordinaires, on devra chercher à assouplir et fortifier tels muscles, telle articulation ;

c) Aux engins dont dispose l'école : si, par hasard, la localité où l'on enseigne était pourvue d'un gymnase ou du moins d'un certain ensemble d'appareils, on ne manquerait pas d'en faire bénéficier les écoliers par des exercices appropriés ;

d) Au but spécial que l'on se propose d'atteindre : conformément à ce but ces exercices seront exclusivement hygiéniques ou serviront de préparation au service militaire.

2^o Comme les exercices ordinaires et tout élémentaires ennuieraient bien vite les jeunes gens, on aura soin de combiner une série de mouvements de façon à produire un ensemble de marches et de manœuvres varié, symétrique et gracieux à l'œil.

3^o Il faut coordonner les exercices de manière à n'arriver aux mouvements qui ont une action générale sur tous les muscles qu'après avoir développé ces muscles séparément. Dans ces exercices partiels les mouvements seront bien combi-

nés, afin que tous les membres y prennent une part égale et que l'on arrive ainsi à un développement méthodique de tous les organes du corps. Pour cela il ne suffit pas de développer les membres dans un sens, il faut encore les exercer dans un sens contraire. Par exemple, après avoir fait des flexions du corps en avant, il faut en exécuter en arrière; autrement on développerait outre mesure les muscles de la partie antérieure du corps, et la prédominance de ces muscles sur ceux qui leur sont opposés produirait à la longue une difformité.

3. Dans tous les mouvements le maître oblige les écoliers à se tenir parfaitement droits, à porter les épaules en arrière, afin de favoriser le développement de la poitrine et des organes thoraciques.

4. Les exercices seront classés de manière à aller du simple au composé, c'est-à-dire que les mouvements compliqués, vifs ou violents devront toujours être précédés de mouvements lents et modérés; et, à mesure qu'on avance dans une série d'exercices, le maître exigera une meilleure pose, plus d'adresse et d'énergie.

5. Chaque mouvement doit être expliqué et mis à exécution par le maître lui-même avant que les enfants soient appelés à le reproduire.

6. Il est convenu que l'on commence les marches et les exercices libres par la gauche, en ayant soin d'exécuter ces derniers autant de fois à gauche qu'à droite.

7. Au début des exercices, le maître devra quelquefois modérer chez les élèves cette ardeur enfantine qui a pour résultat de produire une fatigue nuisible.

La lassitude que l'on ressent après un exercice ne doit être que momentanée et se dissiper promptement. Si elle persiste pendant un certain temps et si les muscles restent douloureux, c'est que l'on a dépassé la mesure. Les indices auxquels un maître reconnaîtra qu'il a été trop loin dans un exercice, sont : les transpirations trop abondantes, les maux de tête, les vertiges, la respiration courte et accélérée, la pâleur de la face, etc.

8° Le maître aura soin d'alterner l'exercice des membres inférieurs avec celui des membres supérieurs, de faire succéder à l'activité réglée des mouvements commandés, l'activité libre et plus ou moins spontanée des jeux; il évitera de passer d'un exercice facile à un très dif-

ficile, d'un travail pénible prolongé à un repos absolu et réciproquement. Ces points extrêmes demandent à être reliés par des transitions bien ménagées.

9° L'attention du maître se portera d'une manière spéciale sur les enfants qui ont une mauvaise tenue habituelle, une poitrine faible et trop étroite, ou qui sont menacés de quelque difformité, telle que déviation de la colonne vertébrale, déplacement d'épaules, etc.

10° Dans les exercices libres et toutes les fois que les élèves sont en ligne, le maître se placera vis-à-vis le centre de la ligne; dans les alignements sur la ligne, il sera à côté de l'élève de droite; pendant les manœuvres il devra toujours marcher du même pas que les élèves; il faut que la cadence et l'allure de ce pas soient bien marquées et tout à fait régulières. Dans les exercices aux engins, l'instituteur se placera de manière à pouvoir faciliter les mouvements des enfants et les soutenir s'il en est besoin. Inutile de faire remarquer qu'il peut se porter, pour un instant, sur tel ou tel point où sa présence est nécessaire.

11° Les leçons de gymnastique ne devront pas être données immédiatement après les repas, car un exercice trop violent, s'il n'interrompt pas la digestion, la retarde toujours. Toutefois, à l'encontre de cette prescription hygiénique, il est bon que les jeunes gens bien portants s'habituent à faire un effort à toute heure.

12° L'emplacement pour les leçons de gymnastique sera toujours, par un temps sec, au grand air; par un temps pluvieux, à défaut de local convenable, les espaces laissés libres à côté des bancs de la classe pourront être utilisés.

13° A ces quelques conseils que nous avons empruntés en partie au *Guide* du capitaine Docx, nous ajouterons qu'il convient de terminer les leçons par des jeux gymnastiques. Ces jeux offrent généralement beaucoup d'attraits aux enfants, surtout si le maître sait les diversifier et leur donner de l'entrain en y prenant part lui-même. La plupart des traités de gymnastique indiquent un choix des jeux appropriés au jeune âge.

14° Les exercices libres, c'est-à-dire ceux que l'on exécute sans instrument et les exercices d'ordre, tels qu'alignement, formation d'un rang, de deux rangs, etc., conviennent surtout au premier âge.

15. Comme la gymnastique que nous préconisons n'a point pour but de former des athlètes ou des acrobates, mais de développer les forces physiques de l'enfant, elle doit être appliquée non seulement aux écoliers les mieux constitués, mais à tous les enfants de l'école et surtout aux plus faibles, aux plus débiles. A moins donc d'infirmités particulières, chaque élève est astreint à suivre cet enseignement.

16. Aucun exercice ne doit être contraire aux lois de l'anatomie et de la physiologie. " Les os et les muscles formant l'appareil locomoteur, nous dit le Frère Achille, il importe au plus haut point que l'instituteur possède une connaissance assez profonde de l'ostéologie et de la miologie pour se rendre compte de l'effet immédiat et médiat produit par chaque exercice, pour ne prescrire que les mouvements possibles, pour les bien ordonner et en régler convenablement l'étendue, la durée, la fréquence et l'intensité. La physiologie à son tour l'éclairera sur l'opportunité des exercices, quant au temps et au lieu, sur la manière de les approprier aux besoins personnels de chaque élève, sur les précautions à prendre afin de ne point contrarier le jeu des organes ou de remédier aux accidents qui pourraient se produire."

17. On expliquera le plus souvent aux jeunes gens la raison des exercices qu'on leur prescrit. Ils les exécuteront alors avec moins de répugnance et se rendront compte des effets que l'on en attend.

18. Les exercices de gymnastique seront autant que possible accompagnés d'un chant. C'est le moyen de rendre ces leçons attrayantes tout en y associant un effort des plus salutaires.

(A suivre.)

L'art de fixer les souvenirs.

Heureux enfants ! si gais, si vifs, si pleins de vie et d'espérance, est-ce bien de *souvenirs* qu'il vous faut parler ? Mobiles et curieux, la nouveauté vous charme ; un plaisir vous fait oublier l'autre ; que de choses à voir, à connaître, à goûter aujourd'hui ! que de sensations, de découvertes, et de surprises réservées pour demain ! Est-ce donc le temps de s'occuper d'hier ? Ah ! quand on a tant de beaux pays inconnus, tant de riantes

perspectives devant soi, prend-il envie de détourner la tête pour regarder le chemin parcouru ? En avant ! en avant ! c'est la devise de l'enfance, de la jeunesse.

L'objection est forte, mes jeunes amis ; cependant elle n'est pas sans réplique, et je vais y répondre.

Rassurez-vous d'abord : l'art de fixer les souvenirs, comme je prétends vous l'enseigner ici, ne dérobera guère au présent ; en conservant la trace des plaisirs passés, vous embellirez l'avenir.

Un herbier, un livre-journal, un cahier de croquis : voilà les instruments principaux de l'art que je vous recommande. Ajoutez à ces trois volumes un *petit musée* qui peut tenir dans un tiroir, et vous aurez des archives complètes.

Déjà, mes jeunes amis, vous devinez, vous comprenez l'usage des instruments dont je vous parle. La plante conservée dans l'herbier vous rappellera le site, la promenade où vous l'avez cueillie, les leçons d'un père, d'un ami, la joie naïve et les fraîches idées de votre jeunesse. Un philosophe célèbre, en parcourant son herbier, croyait recommencer ses courses de botanique ; il gravissait de nouveau les montagnes ; il respirait l'air pur, le parfum des plantes balsamiques ; il retrouvait ses pensées, ses rêveries, ses jours heureux, et l'oubli de ses peines.

Quant au livre-journal, il n'y faut pas de phrases : un mot, une date suffit pour conserver, pour évoquer ensuite les plus doux souvenirs. Hélas ! les moments de bonheur sont plus fugitifs qu'on ne pense ! Heureux qui peut réparer l'existence passée dans des sentiers de fleurs ! Les bonnes actions sont les fleurs de la vie ; semblables aux plantes aromatiques, elles gardent longtemps leur parfum. O mes amis, fleurissez, parfumez votre journal !

Un cahier de croquis vaut mieux que la poste et les bateaux à vapeur pour recommencer d'agréables voyages. La maison paternelle, l'église du village, la chambre d'une mère reproduites avec fidélité, sont des tableaux conteurs, pleins de touchants et d'ineffables souvenirs.

Je n'ai plus, mes amis, à vous entretenir que du *petit musée* : le portrait d'un père, d'une mère, le présent d'un frère, d'une sœur, d'un ami, les lettres, les dessins, les moindres souvenirs des êtres chéris, qui composent pour votre jeunesse

comme une atmosphère de bonheur, voilà les principaux objets de cette intéressante collection. Rassemblez, conservez précieusement ces gages des douces et tendres affections ; plus vous avancerez dans la vie, plus ces chères reliques seront éloquentes.

Heureux enfants ! printanière jeunesse se ! j'ose à peine vous dire qu'il est une saison de l'existence mélancolique, solitaire, et glacée L'hiver, au coin du feu, vous regardez avec plaisir, dans des recueils d'estampes, des prés fleuris, de vertes campagnes, et de riants bocages ; vous oubliez la neige et les frimas qui couvrent le toit et la terre..... Heureux enfants ! printanière jeunesse ! je vous en conjure par les cheveux blancs de vos grands parents, ne négligez pas l'art de fixer les souvenirs.

(Agenda moral des enfants.)

L'instituteur fluet.

Comment il établit la discipline dans l'école de Cranberry.

Nous publions, à titre de *récréation pédagogique*, le morceau suivant, traduit du *San Francisco Chronicle* :

— Mon cher monsieur, je ne doute pas que vous ne possédiez toute la science que doit avoir un bon professeur ; mais il faut plus que de la science pour pouvoir faire l'école à Cranberry. Vous pourrez en juger par vous-même, si le cœur vous en dit. Nous avons eu déjà trois instituteurs qui en ont fait l'expérience. Le premier repose là, dans la cimetièrre, le second a perdu un œil, et le troisième, après avoir commencé l'école le matin a décampé avant midi pour le bien de sa santé. On ne l'a jamais revu. Quant à vous qui êtes si fluet, tout votre savoir ne saurait que vous faire tort ; car tous nos jeunes gens sont des durs à cuire, et ne veulent pas entendre parler d'instruction.

Voilà ce que disait l'un des commissaires d'école du district à mon ami Harry Flottoe, qui lui offrait ses services pour la position vacante d'instituteur.

— Laissez-moi faire, dit Harry, je ne suis pas gros, je le sais, mais je suis solide et j'ai une volonté ferme.

— Comme il vous plaira, dit le commissaire. Voici la maison d'école, et je

vais faire annoncer l'ouverture des classes si vous le voulez.

— C'est bien, dit Harry. Je commencerai lundi matin, à neuf heures.

L'annonce fut faite, non sans causer beaucoup d'excitation dans le district et les environs. Plus de cinquante jeunes gens, garçons et filles, trouvèrent moyen de se faufiler à l'auberge où logeait l'instituteur, afin d'entrevoir l'individu qui prétendait pouvoir faire l'école dans ce district, et le petit professeur fut toisé bien des fois avec dédain, à cause de sa faiblesse apparente et de sa jeunesse.

Le lundi arriva. A huit heures du matin, Harry Flottoe se rendit à l'école, portant avec lui, outre la clef de la porte, une petite valise.

— Prêt à filer, s'il trouve la soupe trop chaude, dit un gamin de 18 ans, louche et large d'épaules.

La porte s'ouvrit, et l'instituteur se rendit à la tribune. Quelques élèves allèrent voir ce qu'il faisait, malgré que l'heure de la classe ne fût pas encore sonnée.

Harry ouvrit sa valise et en sortit une large ceinture, puis l'ayant bouclée autour de ses reins, y plaça trois revolvers à six coups, et un large couteau dont la lame seule mesurait 18 pouces.

— Tonnerre ! il prend la chose au sérieux, dit le gamin qui louchait.

Le nouveau professeur prit ensuite un morceau de carton d'environ quatre pouces de diamètre, alla à l'autre extrémité de la salle et le cloua sur le mur. Revenant à la tribune, il tira un revolver de sa ceinture, et, prompt comme la pensée, logea, l'une après l'autre, six balles dans un espace qu'aurait pu couvrir une pièce d'un dollar.

En ce moment l'école était à moitié remplie de grands garçons et de grandes filles. Les petits avaient trop peur pour entrer.

Le professeur prit ensuite son couteau, alla se placer au milieu de la salle, et le lança d'une main si sûre, que le couteau se planta en tremblant au centre même du carton. Il l'y laissa, en plaçant deux autres semblables dans sa ceinture, et rechargé son revolver encore fumant.

— Sonnez la cloche, dit-il, je vais commencer la classe.

Il s'était adressé au gamin qui louchait, le fier à bras de l'école, et celui-ci sonna la cloche sans souffler mot.

Les élèves vont prendre leurs sièges.

— Je commence la classe par la prière, dit-il sévèrement cinq minutes après. Les élèves se placèrent en silence, osant à peine respirer. Après la prière, il arma un revolver et descendit de la tribune.

— Nous allons diviser les classes, dit-il ; que tous ceux qui savent lire, écrire et épeler se lèvent : ce sera la première classe.

Six seulement se levèrent. Il les conduisit aux sièges du fond, puis il commença à examiner les autres.

Un chuchotement se fit entendre derrière lui. Il tourna sur lui-même, le revolver au poing, et pendant un moment le revolver eut pour point de mire la tête du gamin qui louchait.

— Je ne le ferai plus, soupira le fier-à-bras.

— Je vois le conseil. Je n'avertis jamais deux fois, dit le professeur en abaissant son arme.

Il prit deux heures à organiser les classes ; mais quand ce fut fait, l'organisation était parfaite.

L'heure de la récréation arriva. Le professeur sortit aussi, car les élèves étaient nombreux, et il faisait chaud dans la classe. Un épervier planait dans les airs. Le professeur tira son revolver, et, au bout d'une seconde, l'oiseau tombait au milieu des élèves émerveillés.

A partir de ce jour, Harry fit l'école pendant deux ans à Cranberry ; son traitement fut doublé après le premier quartier ; ses élèves ont appris à l'aimer et à le respecter, et les revolvers ont disparu avant la fin du premier mois.

On avait enfin trouvé un homme capable de faire l'école. — Cette histoire est véridique.

Revue des faits scolaires.

Avec le présent numéro du *Journal de l'instruction publique*, nous commençons une *Revue des faits scolaires*.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de les mettre ainsi au courant de ce qui se passe chez ceux des peuples qui s'occupent spécialement d'éducation. Inutile d'ajouter ici que nous ferons notre possible pour donner à ce résumé tout l'intérêt dont il est susceptible.

ALLEMAGNE.—Le ministre des cultes du royaume de Prusse a ordonné une en-

quête sur la situation des instituteurs et des institutrices retraités, afin de s'assurer s'il y a un *besoin réel* d'augmenter le chiffre de la somme portée au budget, pour allocations et recours aux membres du corps enseignant primaire admis à la retraite !

—Un instituteur qui dirigeait une école de village dans la province de Nassau, a succombé, il y a quelque temps, à un empoisonnement du sang, qui s'était déclaré à la suite d'une piqûre faite par une plume d'acier trempée dans l'encre. On suppose que l'encre contenait un peu de sublimé corrosif ; certains fabricants servent, paraît-il, de ce dangereux poison pour empêcher l'encre de moisir. S'il en est ainsi, on ne saurait trop mettre en garde le public contre les industriels qui usent de semblables procédés.

IRLANDE.—Les évêques d'Irlande, réunis à Maynooth, ont de nouveau fait appel au gouvernement, au nom des Irlandais catholiques, pour qu'il établisse l'égalité en matière de subventions d'Etat entre les établissements non catholiques d'éducation supérieure, soit en renonçant à doter ces derniers, soit en dotant également les autres. Cette réclamation s'applique spécialement aux dotations publiques dont jouissent les collèges de la reine, le *Trinity College* et les écoles royales.

Ils sollicitent instamment la suppression de l'abus dont les catholiques ont si longtemps souffert par suite du "système national d'éducation", et demandent entre autres choses :

Que des bourses soient accordées par le Trésor pour la formation des maîtres catholiques dans les écoles normales confessionnelles ;

Que des bourses et primes soient désormais accordées aux couvents, dans une mesure qui permette à tout enfant élevé là d'obtenir une moyenne assurée aux institutrices laïques pour leurs écoles.

Que la règle excluant les instituteurs qui sont membres de communautés religieuses de toute participation aux bourses accordées par le *Board* soit annulée.

ETATS-UNIS.—Dans une école de jeunes filles de Chicago, il a été procédé d'une façon originale et bien américaine à l'examen théorique et pratique d'économie domestique

Cet examen a eu lieu dans une grande salle, autour de laquelle étaient assis sur des bancs les membres du comité scolaire

et les invités, tandis que les élèves, jeunes filles de six à quatorze ans, occupaient le milieu de la salle.

L'examen commença par une énumération des ustensiles de cuisine et des différentes sortes de combustibles ; puis les jeunes filles se mirent à nettoyer avec de petites brosses une table placée au milieu de la salle, tout en chantant une chanson appropriée à la circonstance, dont les couplets renfermaient de sages recommandations sur la prudence à observer dans le maniement du feu et des allumettes.

Tandis que les élèves mettaient le couvert, pour le déjeuner, sur de petites tables, un autre chant expliquait tous les devoirs que doit accomplir le matin une bonne cuisinière. La table fut ensuite couverte pour le dîner, avec accompagnement d'une nouvelle chanson célébrant l'utilité du sel dans la préparation des aliments. Puis le dîner fut servi aux accents d'une chanson recommandant l'adresse, le zèle et l'activité. Enfin, en lavant la vaisselle, les élèves chantaient les louanges de l'ordre et de la propreté.

Vint ensuite un changement de scène. Les tables disparurent et furent remplacées par des cuves, des baquets et des corbeilles de linge à laver ; les cuisinières et les femmes de chambre se transformèrent en blanchisseuses, qui lavèrent le linge et le pendirent pour le sécher, tout en chantant en chœur l'éloge de l'eau et du savon, avec l'énumération des devoirs de la parfaite blanchisseuse.

Nouveau changement de scène. On apporte un petit lit qui est immédiatement dressé et couvert par les jeunes filles ; et naturellement ce nouvel exercice est accompagné d'une exposition détaillée, mise en musique, de toutes les règles de l'art de faire les lits.

Pour la clôture, on chanta un dernier chœur, consistant en variations sur ce thème : "Après le travail vient le repos."

L'assistance s'est retirée très satisfaite.

—(Revue Pédagogique.)

—On a pendu récemment, dans l'Etat de Vermont, un criminel nommé Carr, qui ne savait ni lire ni écrire. M. Hapgood, membre de la législature de cet Etat, soutient, dans une lettre adressée au gouverneur Farnham que l'ignorance de ce malheureux eût dû le sauver de la potence. "Voilà, dit M. Hapgood, un homme né et élevé sur notre territoire,

qui arrive à l'âge de quarante ans sans savoir ni lire ni écrire, sans connaître les noms des douze mois de l'année, ni ceux de notre monnaie courante ; un pareil résultat est dû, soit à une négligence coupable de la part de l'Etat, soit à un défaut total d'intelligence de la part de cet homme, et dans l'un comme dans l'autre cas, l'Etat ne devait pas lui infliger la peine capitale."

—Les étudiants chinois qui avaient été envoyés aux Etats-Unis pour y faire leur éducation, ont reçu l'ordre de revenir. Un fonctionnaire du gouvernement chinois, chargé de faire rapport sur la situation et les progrès de la mission chinoise à Hartford, a écrit à Pékin une lettre déclarant que les établissements scolaires des Etats-Unis ne donnent pas une éducation industrielle pratique. Le principal objet que s'était proposé le gouvernement chinois en envoyant cette mission en Amérique, était de créer un corps d'ingénieurs indigènes capables d'établir en Chine un système complet de tissage mécanique pour le coton, la laine, etc., et nulle part aux Etats-Unis, on ne trouve d'enseignement technique de ces branches spéciales. Les étudiants devront donc retourner en Chine ; mais il est probable que la plupart d'entre eux seront ultérieurement envoyés en Angleterre, en Allemagne et en France pour y suivre les cours des écoles techniques.

—Avant de quitter nos voisins, nous ne pouvons résister au désir que nous avons de reproduire ici quelques-unes des idées exprimées par la *North American Review* dans un remarquable article sur les écoles publiques aux Etats-Unis :

"On a fait plus qu'échouer : le résultat a été déplorable et il est sur le point de devenir désastreux..."

"La masse des élèves des écoles publiques est incapable de lire avec intelligence, d'épeler correctement, d'écrire lisiblement....."

"Voilà cinquante ans que ces écoles fonctionnent dans nos grandes villes, et elles n'ont réussi qu'à les encombrer de jeunes gens oisifs et vicieux, sans moyens d'existence avouables.

"Nos districts ruraux sont infestés d'une race de vagabonds inconnus de nos pères. La corruption des corps législatifs est tellement connue, qu'avec de l'argent les grandes compagnies ou les riches par-

ticuliers sont sûrs de faire voter les lois.

“ La corruption est ouvertement pratiquée. La magistrature perd chaque jour sa renommée de science et d'intégrité.

“ La mauvaise foi dans les affaires, depuis quinze ans surtout, est une honte pour le pays.

“ La politique n'est plus qu'un commerce exploité par les hommes inférieurs et roués.

“ Les divorces se multiplient dans une proportion effrayante.

“ Le respect filial et l'amour paternel ont diminué ; les jeunes gens, les jeunes femmes ne savent plus rougir de rien.

“ Les écoles neutres n'ont abouti qu'à détruire la morale publique et à former des générations d'hommes déclassés, impropres au commerce comme à l'agriculture et aux arts industriels, ne sachant vivre que de trucs, ou courant après de misérables places. ”

La citation que nous venons de faire n'a pas besoin de commentaires : tout homme de bon sens sait à quoi peut conduire tout système d'enseignement sans Dieu.

JAPON — Une dame anglaise qui a visité le Japon en 1879, vient de publier le récit de son voyage. Nous en détachons une page intéressante, la description d'une école japonaise :

“ A sept heures du matin, on entend le roulement d'un tambour qui appelle les enfants à l'école. Le bâtiment scolaire peut supporter la comparaison avec n'importe lequel des nôtres. Il n'a même paru trop à l'européenne, et les enfants avaient l'air de se trouver fort mal à l'aise, contraints qu'ils étaient de s'asseoir sur les bancs devant leurs pupitres, au lieu de pouvoir s'accroupir à la mode du pays. Le mobilier scolaire est très bon, et de fort belles cartes sont suspendues aux murs. L'instituteur se servait du tableau noir avec beaucoup d'aisance, et interrogeait les élèves très rapidement. La meilleure réponse était récompensée par la première place, comme chez nous. L'obéissance est la base de l'ordre social japonais ; avec des enfants accoutumés à une obéissance aveugle dans la famille, l'instituteur n'a pas de peine à assurer la tranquillité, l'attention et la docilité. Il y avait quelque-chose de presque pénible dans le sérieux de ces petites figures, toutes penchées sur leurs livres, et que ne

parvenait pas même à distraire un événement aussi rare que la visite d'un étranger. L'enseignement don né ax plus jeunes élèves consistait surtout en leçons de choses ; les plus âgés lisaient à haute voix des manuels d'histoire et de géographie sur un ton très élevé et fort désagréable pour une oreille européenne. On enseigne aussi l'arithmétique et les éléments des séances naturelles. La retenue est maintenant la seule punition admise. Lorsque l'heure de midi fut arrivée, les enfants sortirent de l'école en bon ordre, et se séparèrent tranquillement.

PHYSIQUE ÉLÉMENTAIRE.

(Voir le *Journal de l'instruction publique*, no 6, page 166.)

3^{me} LEÇON. — Étendue.

Qu'ai-je dans la main ? — Vous avez des crayons. — Pourrais-je en tenir davantage ? — Non, Monsieur, votre main n'est pas assez grande. — Pourquoi ne puis-je mettre dans ma main autant de crayons que je veux sans qu'elle ait besoin d'être plus grande ? — Parce que chaque crayon occupe une place, et qu'ainsi il n'y a place dans votre main que pour un certain nombre de ces objets. — Voici un verre ; que contient-il ! — Il est rempli d'eau. Pourrais-je encore y en verser ? — Non, Monsieur, il n'y a plus de place. — Le crayon et l'eau occupent donc une place. — Connaissez-vous d'autres objets qui occupent une place ? — Remplacez ces mots par un seul mot, que pouvez-vous dire ? — Tous les corps occupent une place. — Ou autrement : une portion de l'espace.

Voici un corps particulier : comment l'appelle-t-on ? Un décimètre cube. — Quelles sont les dimensions de l'espace qu'il occupe ? Pouvons-nous aussi mesurer la portion de l'espace occupée par cet autre corps ? Comment ? (Montrer différents solides.)

Parce que l'on peut ainsi mesurer la portion de l'espace occupée par un corps, on dit qu'elle est limitée : dites-moi maintenant ce que tout corps occupe. — Tout corps occupe une portion limitée de l'espace. — Comment désigne-t-on la portion limitée de l'espace occupée par un corps ? — Le volume de ce corps.

Tous les corps occupent une portion

limitée de l'espace : c'est là, mes amis, ce qu'on appelle une propriété des corps, et on lui donne le nom d'étendue. Qu'est-ce donc que l'étendue ? Parce que tous les corps ont cette propriété, on lui a donné la qualification de générale. — Résumez tout ce que nous avons dit.

CORRIGÉ DU DEVOIR.

Tout corps a la propriété d'occuper une portion limitée de l'espace : cette propriété générale des corps s'appelle *étendue*. La partie de l'espace occupée par un corps en est le *volume*.

4^e LEÇON. *Impénétrabilité.*

Où est mon décimètre cube ? — Sur le pupitre, Monsieur. — A la place où il se trouve, je vais déposer cette bouteille... vous riez ? — Mais, Monsieur, vous devez commencer par retirer le décimètre cube. — Et pourquoi cela ? — Parce que la bouteille et le décimètre cube ne peuvent occuper en même temps la même place. — Voici un verre d'eau ; j'y mets ce morceau de pierre : qu'est-il arrivé ? — L'eau a débordé. — Pourquoi ? — Parce que l'eau et la pierre ne peuvent occuper en même temps la même place. — Cela ne s'applique-t-il qu'aux corps que nous venons d'étudier ? — Cela s'applique à tous les corps. — Ne pourriez-vous me citer des exemples qui le prouvent ? (1) Comment appellerez-vous donc cette propriété ? — Une propriété générale des corps. — Tâchez de l'énoncer. — La place qu'un corps occupe, il l'occupe à l'exclusion de tout autre. — Cette propriété générale des corps, mes amis, a reçu le nom d'*Impénétrabilité*.

Voyons si nous ne nous trompons pas. Voici un clou ; à l'aide de mon marteau, je l'enfonce dans cette planche ; il y entre et je ne suis pas obligé de retirer la planche : cela n'est-il pas contraire à l'impénétrabilité ? — Non, Monsieur. pour entrer dans la planche, le clou a séparé les fibres du bois qui se sont retirées pour lui faire place. — Et où sont-elles allées ? — Elles se sont pressées contre les fibres voisines. — C'est vrai ; ont-elles encore le même volume ? — Non, Monsieur, il est diminué. — Bien ; retenez cela, nous en aurons besoin. Il vous est sans doute arrivé, en passant près d'un

(1) On ne saurait trop recommander ces exercices qui ont pour but de faire trouver par les enfants des expériences analogues à celles que l'on fait.

étang, d'y jeter une pierre ; l'eau a telle débordé comme dans l'expérience de tantôt ? Pourquoi ? — Parce que l'étang n'était pas exactement rempli, il y avait encore de la place pour la pierre. — Qu'a fait la pierre pour s'enfoncer dans l'étang ? — Elle a déplacé l'eau. — Comment prouveriez-vous qu'il n'y a pas eu pénétration de la matière ? — Par l'expérience de tantôt. Expliquez-moi ce qui se passe lorsqu'on enfonce une bêche dans le sol, un couteau dans un fruit.

SOMMAIRE DU DEVOIR :

Impénétrabilité. — Ce qui se passe quand on enfonce un clou dans une planche — une pierre dans un étang — une bêche dans le sol — un couteau dans un fruit.

CORRIGÉ :

La place qu'un corps occupe, il l'occupe à l'exclusion de tout autre : c'est en cela que consiste son impénétrabilité, propriété générale des corps.

Lorsqu'on enfonce un clou dans une planche, le clou sépare les fibres du bois qui se retirent pour lui faire place. Si l'on jette une pierre dans un étang, elle ne fait que déplacer l'eau pour s'y enfoncer ; cela devient évident si nous laissons tomber une pierre dans un vase rempli de liquide : celui-ci déborde. Il n'y a non plus que division et séparation de parties lorsqu'on enfonce une bêche dans le sol, un couteau dans un fruit ; en aucun cas, il n'y a pénétration de la matière.

5^e LEÇON. *Divisibilité.*

Voici un morceau de craie : je le mets à terre et je l'écrase avec le pied : qu'est-il arrivé ? — Le morceau de craie est divisé en un grand nombre de parties très petites. — Qu'arrive-t-il si je frappe ces parties avec un marteau ? — Elles se divisent en parties plus petites encore. — Et jusqu'où cette division peut-elle être poussée ? Vous ne pourriez pas me le dire, n'est-ce pas ? Ni moi non plus. Elle peut être poussée à un point extrême ; cependant nous ne pouvons admettre qu'elle puisse aller à l'infini, elle doit avoir une limite : et les particules matérielles qui ne sont plus susceptibles d'être divisées portent le nom d'*atomes*. Les atomes sont tellement petits qu'on ne peut les voir, même à l'aide des plus forts verres grossissants. (Questionner sur ce qui vient d'être dit.)

Voici un verre : que contient-il ? — De l'eau. — Quelle est la couleur de cette eau ? Elle est incolore. — Voici un petit morceau d'indigo (ou toute autre matière colorante), je le mets dans l'eau, qu'arrive-t-il ? — Elle devient toute bleue. — Je verse l'eau dans un autre verre afin de retrouver mon morceau d'indigo : tiens ! je ne le vois plus ! je n'ai peut-être pas bien regardé ; je vais transvaser de nouveau, et regardez bien avec moi : qui a vu le morceau d'indigo ? Personne ? Qui donc l'a escamoté ? — Monsieur, le morceau d'indigo s'est divisé et les atomes se sont réunis à ceux de l'eau. Bien. Ceci est un cas particulier de divisibilité : on dit que l'eau a dissous le morceau d'indigo, que l'indigo est soluble dans l'eau. Connaissez-vous d'autres corps solubles dans l'eau ?

Y a-t-il d'autres corps que ceux que nous venons d'examiner qui peuvent être divisés ? Citez-en quelques-uns. Le fer peut-il être aussi divisé ? Comment ? Généralisez. Tous les corps solides, liquides ou gazeux que nous connaissons peuvent être divisés en un grand nombre de parties distinctes. — Comment appellerez-vous cette propriété générale des corps ? — La *divisibilité*. Qu'est-ce que la divisibilité ? A-t-elle une limite ? Comment appelle-t-on les particules matérielles qui ne sont plus susceptibles d'être divisés ? Donnez une idée de la petitesse des atomes.

Indiquer ici quelques cas de divisibilité.

SOMMAIRE DU DEVOIR.

Divisibilité. — Dissolution. — Cas de divisibilité : musc ; globules du sang ; animaux microscopiques ; feuilles d'or.

CORRIGÉ :

Tous les corps solides, liquides ou gazeux que nous connaissons peuvent être divisés en un grand nombre de parties distinctes : cette propriété générale des corps a reçu le nom de divisibilité. Elle peut être poussée jusqu'à un point extrême ; toutefois elle a une limite, et les particules matérielles qui ne sont plus susceptibles d'être divisées s'appellent atomes. Les atomes sont tellement petits, qu'on ne peut les voir, même à l'aide des plus forts verres grossissants.

Si on laisse tomber un tout petit morceau d'indigo dans un verre d'eau, le liquide devient tout bleu : le morceau d'indigo s'est divisé et les atomes se sont

réunis à ceux de l'eau. On dit que l'eau a dissous l'indigo, le sucre et le sel sont aussi solubles dans l'eau.

Un morceau de musc de cinq centigrammes suffit pour répandre pendant plusieurs jours des particules odorantes dans une chambre dont l'air se renouvelle constamment.

Le diamètre des globules du sang humain ne dépasse pas $\frac{1}{150}$ de millimètre. Les animaux microscopiques sont composés d'organes formés eux-mêmes de plusieurs parties : combien petites doivent être celles-ci ! Ces feuilles d'or dont se servent les doreurs sont si minces, qu'il en faudrait vingt mille pour atteindre l'épaisseur d'un millimètre.

P. RAMOISY.

GÉOGRAPHIE.

STATISTIQUES SUR L'EUROPE.

La population totale de l'Europe, en 1881, est d'environ 327 millions d'habitants ; c'est presque le quart de la population totale du globe, quoique l'étendue de l'Europe ne soit que la 13^e partie de toutes les terres.

Le territoire européen est partagé en 24 souverainetés ou puissances, qu'on peut classer ainsi : 7 grands Etats, 11 Etats moyens, 6 petits Etats. Nous appelons ici grands Etats ceux dont la population dépasse 10 millions d'habitants, Etats moyens ceux dont la population est de 1 à 10 millions d'individus, et petits Etats ceux qui ont moins d'un million d'habitants.

Les grands Etats sont : la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne.

Les Etats moyens sont : la Suède-Norvège, la Turquie, la Belgique, la Roumanie, le Portugal, les Pays-Bas, la Suisse, la Grèce, la Bulgarie, le Danemark et la Serbie.

Les petits Etats sont : le Monténégro, le Luxembourg, Andore, Leichteinstein, Saint-Martin et Monaco.

GRANDS ÉTATS :

1	Russie d'Europe	empire	80 000 000 h.
2	Allemagne	"	45 700 000
3	Autriche-Hongrie	"	39 300 000
4	France	république	37 600 000
5	Angleterre	royaume	35 400 000
6	Italie	"	28 800 000
7	Espagne	"	16 800 000

ÉTATS MOYENS :		
1	Suède-Norvège	royaume 6 700 000 h.
2	Turquie d'Europe	empire 6 100 000
3	Belgique	royaume 5 700 000
4	Roumanie	" 5 300 000
5	Portugal	" 4 400 000
6	Pays-Bas	" 4 100 000
7	Suisse	confédération 2 800 000
8	Grèce	royaume 2 100 000
9	Bulgarie	principauté 2 000 000
10	Danemark	royaume 1 900 000
11	Serbie	principauté 1 600 000
PETITS ÉTATS :		
1	Monténégro	principauté 280 000 h.
2	Luxembourg	grand-duché 205 000
3	Andorre	république 12 000
4	Liechteustein	principauté 9 100
5	Saint-Marin	république 7 800
6	Monaco	principauté 7 000

Des synonymes.

(Suite.)

Que de personnes qui se piquent de connaître leur langue et de l'écrire correctement, emploient sans distinction les mots : IDÉE, PENSÉE, IMAGINATION ! Ces trois expressions, bien qu'ayant une certaine confraternité, sont cependant loin de signifier la même chose. Dire indifféremment : — *Voilà une belle idée, ou une belle pensée, ou une belle imagination*, c'est confondre dans une couleur uniforme des nuances toutes différentes.

L'idée représente l'objet ; la pensée le considère ; l'imagination le forme. La première peint ; la seconde examine ; la troisième séduit.

On est sûr de plaire dans la conversation quand on a des idées justes, des pensées fines, et des imaginations brillantes.

On ne s'entend pas, dans la plupart des contestations, faute de simplifier les idées. On reproche aux Allemands de trop creuser les pensées. On accuse les femmes de prendre trop souvent les imaginations pour des réalités.

Il ne faut pas non plus confondre ces deux termes : *Dans l'idée, dans la tête.*

On a dans l'idée ce qu'on pense ; on le croit. On a dans la tête ce qu'on veut ; on y travaille. Exemples : Les courtisans se mettent aisément dans l'idée que le prince doit faire leur fortune ; mais il en est peu qui se mettent dans la tête de la mériter par des services marqués au coin de la vertu.

Le philosophe curieux, au défaut du vrai, où il ne peut pénétrer, se forme

dans l'idée un système du moins vraisemblable sur la nature et la durée de l'univers. Le politique ambitieux, incapable de goûter le repos, ne cesse d'avoir dans la tête des projets d'agrandissement et d'élévation.

L'idée et la pensée sont différenciées par une nuance fine et délicate, mais cependant très perceptible. L'idée est un acte de l'esprit pur ; la pensée est un acte de l'âme fonctionnant tout entière. L'idée, c'est de la lumière sans chaleur et sans couleur ; la pensée, c'est tout à la fois de la lumière, de la couleur et de la chaleur. On dit une grande idée, et une généreuse pensée. L'idée est plus spécialement du ressort de la philosophie ; la pensée est plus spécialement du domaine poétique.

Nos dictionnaires ne manquent pas de nous donner comme étant parfaitement synonymes les quatre adjectifs suivants : *Entêté, opiniâtre, têtu, obstiné.*

Le sont-ils en réalité ? Examinons-les attentivement.

J'accorde que ces épithètes marquent toutes un défaut qui consiste dans un trop grand attachement à son sens ; mais elles le font dans des divers degrés. L'entêtement consiste à persister, malgré toute raison, dans une idée ou un sentiment qu'on a une fois adopté. L'entêté est possédé par cette idée ou ce sentiment. Il s'est mis telle chose dans la tête, dit-on vulgairement, et rien ne pourra l'en faire démordre. L'entêtement est, en général, un résultat de la petitesse d'esprit et d'une vanité outrée.

Le têtu est un entêté, mais un entêté stupide, un peu bestial même. Il n'exécute pas une idée, un projet préconçu comme l'entêté ; mais, devenu la proie de je ne sais quelle impression fortuite, il la subit à la manière de certaines bêtes, et tombe dans l'abîme au moment même où il croyait se jeter sur un lit de fleurs.

L'opiniâtreté ne diffère de l'entêtement que du plus au moins. On peut réduire un entêté en flattant son amour-propre, jamais un opiniâtre : il est inflexible et arrêté dans ses idées ou ses sentiments.

Il y a entre l'opiniâtre et l'obstiné cette différence que l'opiniâtre refuse ordinairement de se rendre à la raison, par une opposition à céder qui lui est comme naturelle et de tempérament ; tandis que l'obstiné ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice et de propos délibéré. L'obstiné est un caractère

hybride qui tient de l'*opiniâtre* et du *têtu*. Il a quelque chose de la résistance du premier, et quelque chose de la sottise du second. Je dois remarquer encore que, dans beaucoup de personnes, l'*obstination* me paraît provenir d'une espèce de mutinerie affectée qui les rend intraitables, et qui, tenant un peu de l'impolitesse, fait qu'elles ne veulent jamais céder.

On aurait aussi le plus grand tort d'employer comme synonymes les mots : *Constant, ferme, inébranlable, inflexible*.

Ces mots désignent en général la qualité d'une âme que les circonstances ne font point changer de disposition. Les trois derniers ajoutant au premier une idée de courage, avec ces nuances différentes, que *ferme* désigne un courage qui ne s'abat point, *inébranlable*, un courage qui résiste aux obstacles, et *inflexible*, un courage qui ne s'amollit point.

Un homme de bien est *constant* dans l'amitié, *ferme* dans les malheurs, et, lorsqu'il s'agit de la justice, *inébranlable* aux menaces, et *inflexible* aux prières.

Les qualificatifs *vigoureux, fort, robuste*, doivent être soigneusement distingués.

Le *vigoureux* semble plus agile, d'une organisation plus harmonique, d'une santé plus parfaite et d'un moral plus élevé. Le *fort* paraît être plus ferme et doit beaucoup à la construction des muscles. La *vigueur* est la source, et la *force* un effet. Le *robuste* est un homme doué d'une *vigueur* et d'une *force* continues.

Vigoureux est d'usage pour le combat, et pour tout ce qui demande de la vivacité dans l'action. *Fort* convient quand il est question de fardeaux et de tout ce qui tient à la défense. *Robuste* se dit à l'égard de la santé et de l'assiduité au travail.

Les verbes *avoir* et *posséder* ne sont pas synonymes.

Il n'est pas nécessaire de pouvoir disposer d'une chose, ni qu'elle soit actuellement entre nos mains pour l'*avoir* ; il suffit qu'elle nous appartienne. Mais, pour la *posséder*, il faut qu'elle soit entre nos mains, et que nous ayons la liberté actuelle d'en disposer ou d'en jouir. Ainsi nous *avons* des revenus, quoique non payés ou même saisis par des créanciers, et nous *possédons* des trésors.

On n'est pas toujours le maître de ce qu'on a ; on l'est de ce qu'on *possède*.

On a les bonnes grâces des personnes à qui l'on plaît. On *possède* l'esprit de celles qu'on gouverne absolument.

Il n'est pas possible, quelque modéré qu'on soit, de n'*avoir* pas quelquefois en sa vie des emportements ; mais quand on est sage, on sait se *posséder* dans sa colère.

Un avare peut *avoir* des richesses dans ses coffres, mais il n'en est pas le maître ; ce sont elles qui *possèdent* son esprit et son cœur.

Nous n'*avons* souvent les choses qu'à demi ; nous partageons avec d'autres. Nous ne les *possédons* que lorsqu'elles sont entièrement à nous, et que nous en sommes les seuls maîtres.

En fait de sciences et de talents, il suffit, pour les *avoir*, d'y être médiocrement habile ; pour les *posséder*, il faut y exceller.

Ceux qui *ont* la connaissance des arts, en savent et en suivent les règles ; mais ceux qui les *possèdent*, font et donnent des règles à suivre.

Entre *bataille* et *combat*, il y a une nuance différentielle facile à reconnaître.

La *bataille* est une action plus générale, et ordinairement précédée de quelque préparation. Le *combat* semble être une action plus particulière et souvent imprévue. Ainsi, les actions qui se sont passées à Cannes entre les Carthaginois et les Romains, à Pharsale entre César et Pompée, sont des *batailles*. Mais l'action où les Horaces et les Curiaces décidèrent du sort de Rome et d'Albe, celle du passage du Rhin par Louis XIV, les engagements d'avant-postes ou de quelques fractions de deux armées ennemies, sont des *combats*. Ainsi la *bataille* de Solferino, où la France triompha de quatre cent mille Autrichiens, fut précédée d'une série de *combats* auxquels quelques corps des deux armées prirent part, et qui n'eurent rien de décisif.

“ Le mot de *combat*, dit un écrivain qui connaissait fort bien la valeur des mots, a plus de rapport à l'action même de se battre que n'en a le mot *bataille* ; mais celui-ci a des grâces particulières lorsqu'il n'est question que de dénommer l'action. C'est pourquoi l'on ne parlerait pas mal en disant qu'à la *bataille* de Fleurus le *combat* fut opiniâtre et chaud.

“ Les *batailles* se donnent seulement entre des armées d'hommes ; on les gagne, ou on les perd. Les *combats* se donnent entre les hommes, et se font entre toutes les choses qui cherchent ou à se détruire ou à se tourmenter ; on en sort victorieux, ou l'on y est vaincu. ”

Même remarque à faire sur les verbes *battre*, et *frapper*.

Il semble que pour *battre* il faille redoubler les coups, et que pour *frapper* il suffise d'en donner un.

On n'est jamais *battu* qu'on ne soit *frappé*; mais on peut être *frappé* sans être *battu*.

On ne *bat* jamais qu'avec dessein; on *frappe* quelquefois sans le vouloir.

Le plus fort *bat* le faible. Le plus violent *frappe* le premier. César, pour *battre* des ennemis, commande à ses soldats de *frapper* au visage.

Employer les mots *bonheur* et *prospérité* l'un pour l'autre est un attentat contre notre langue.

Bonheur se dit d'un état où l'homme tout entier, c'est-à-dire âme, cœur et corps, éprouve une satisfaction aussi complète que possible sur la terre. Mille conditions de tous ordres et de tous genres sont nécessaires à la production du *bonheur*: tandis que pour être dans la *prospérité*, il suffit de quelques succès ou d'une augmentation de fortune continue et progressive.

Un philosophe du dix-huitième siècle a dit: "Le *bonheur* est l'effet du hasard. La *prospérité* est le succès de la conduite."

Rien de plus superficiel et de plus faux que cette réflexion. Il est évident que ce philosophe, comme tous ceux de son temps d'ailleurs, n'avait aucune idée du *bonheur*, et qu'il le faisait consister dans quelques avantages matériels ou sociaux qu'un caprice du hasard jetait aveuglément parmi les hommes. L'idée du *bonheur* est bien plus haute, bien plus large que cela. Le *bonheur* ne nous vient point du dehors. C'est une fleur de l'âme en paix avec Dieu, avec l'humanité et avec elle-même. Ce philosophe sans philosophie a précisément pris la *prospérité* pour le *bonheur*.

Bonheur, *félicité*, *béatitude* expriment trois degrés de la même idée générale.

La *félicité* est plus parfaite, plus étendue, plus spirituelle que le *bonheur*, et la *béatitude* est comme l'épanouissement, comme la fleur de la *félicité*. Après elle, il n'y a plus que le *bonheur* du ciel dont elle tient déjà.

Ne point confondre *termes*, *limites*, *bornes*.

Le *terme* est où l'on peut aller; les *limites* sont ce qu'on ne doit pas passer; les *bornes* sont ce qui empêche de passer outre.

On approche ou l'on éloigne le *terme*; on resserre ou l'on défend les *limites*; on avance ou l'on recule les *bornes*.

Le *terme* et les *limites* appartiennent à la chose; ils la finissent. Les *bornes* lui sont étrangères; elles les renferment dans le lieu qu'elles occupent, ou les contiennent dans sa sphère.

Le détroit de Gibraltar fut le *terme* des voyages d'Hercule. On a dit, avec plus d'éloquence que de vérité, que les *limites* de l'empire romain étaient celles du monde. La mer, les Alpes et les Pyrénées sont les *bornes* naturelles de la France.

Le *terme* de la prospérité arrive souvent dans le moment qu'on projette de ne plus donner de *limites* à son pouvoir, et qu'on ne met plus de *bornes* à son ambition.

B. CHAUVELOT.

VERS A APPRENDRE PAR CŒUR

I.

LA MORT CHOISISANT UN PREMIER MINISTRE.

La Mort, reine du monde, assembla certain jour
Dans les enfers toute sa cour.

Elle voulait choisir un bon premier ministre
Qui rendit ses Etats encor plus florissants.

Pour remplir cet emploi sinistre,
Du fond du noir Tartare arrivent à pas lents

La Fièvre, la Goutte et la Guerre:
C'étaient trois sujets excellents:

Tout l'enfer et toute la terre
Rendaient justice à leurs talents.

La Mort leur fit accueil. La Peste vint ensuite:
On ne pouvait nier qu'elle n'eût du mérite.

Nul n'osait rien lui disputer,
Lorsque d'un médecin arriva la visite,

Et l'on ne sut alors qui devait l'emporter.
La Mort même était en balance;

Mais, les Vices étant venus,
Dès ce moment la Mort n'hésita plus,
Elle choisit l'Intempérance.

FLORIAN.

II.

UN LOUP CONVERTI.

En fouillant dans sa conscience,
Un vieux Loup y trouva tant d'horribles forfaits,

Qu'il voulut par le jeûne et par la pénitence
Racheter tous ses vieux méfaits.

"Je veux, dit l'animal goutteux et cacochyme,
A commencer du jour de la Qua tragésime,

Forcer mon naturel glouton
A ne plus manger de mouton;

Passer mes nuits dans la prière,
Observer tous les Quatre-Temps. "
Il mena tout d'abord une vie exemplaire,
Mais voilà, par malheur, qu'au bout de quelque [temps

L'animal avisa dans la prairie
Une brebis fort bien nourrie.
Elle était destinée à la table d'un dieu !
" Hum ! se dit-il, si je n'avais fait vœu
De pénitence
Et d'abstinence.....

Fi ! chassons ce mauvais désir,
Chassons cette pensée impie et criminelle.
Cependant à la voir et si grasse et si belle
Je me figure le plaisir
Fi !... les délices !... si !... si !... plutôt que j'assume
Sur ma tête .. Une fois, dit-on, n'est pas coutume :
Oui, cette fois encor, cette fois seulement !
Je jure à l'avenir de vivre saintement,
De me comporter comme un ange."
Cela dit, maître Loup et la tue et la mange.

Ceci s'adresse à bien des gens.
Très souvent voilà comme
Ils jurent de dompter tous leurs mauvais penchants
Et de dépouiller le vieil homme.
La moindre occasion leur fait oublier tout :
C'est la conversion du Loup.

FRÉDÉRIC JACQUIER

Une question de Grammaire.

Doit-on dire, d'après le " Figaro " : UN
APRÈS-MIDI et non UNE APRÈS-MIDI : le fémi-
nin est-il une faute ? Est-ce aussi votre opi-
nion ? Puisqu'on dit UN MATIN, UN SOIR, ne
devrait-on pas dire UN APRÈS-MIDI ?

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle,
on dinait à midi, les citations que voici
le prouvent suffisamment :

Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,
J'y cours [à un diner], midi sonnait, au sortir de
[la messe.

(Boileau, Sat. III, 1667.)

Elle aimeroit bien à vivre réglément et à dîner
à midi comme les autres.

(Sévigné, Lett. 6 juillet 1696.)

Alors on appelait *après-dinée* le temps
qui s'écoulait depuis le diner jusqu'au
soir, c'est-à-dire le temps de la journée
commençant à midi et finissant au souper.

Mais *après-dinée* changea énormément
de signification ; car au commencement
de XVII^e siècle, le diner eut lieu à une
heure ; vers 1750, à 2 heures ; en 1782
(d'après Legrand d'Aussy), on dinait à 3
heures, et même souvent à 4,

A ce moment, on sentit le besoin d'un

mot qui exprimât exactement ce qu'*après-
dinée* avait signifié à l'origine (temps
qui s'écoule depuis le midi jusqu'au soir),
et l'on créa *après-midi*, que je trouve en-
registré pour la première fois par l'Acadé-
mie dans son édition de 1762.

Maintenant, quel est le genre de ce
mot ?

M. Littré croit qu'il est des deux genres,
parce qu'il est permis de sous-entendre
ou *partie* ou *temps*. et le *Figaro*, lui, tient
à ce qu'il soit du masculin.

Suivant moi, il est du féminin, pour
la raison que, dans toutes ses éditions (y
compris la dernière), l'Académie le fait
du féminin ; que nos principaux lexicog-
raphes (Furetière, Trévoux, Landais,
Boiste, Bescherelle, Poitevin, Larousse)
le font de ce genre, et que J. J. Rousseau
l'en fait également dans la phrase sui-
vante :

Comment jugerai-je un homme que je n'ai vu
qu'une *après-midi* ?

Du reste, le genre féminin me semble
bien facile à justifier dans le nom com-
posé en question.

En effet, comme j'ai eu soin de le faire
remarquer plus haut, *après-midi* n'a guère
commencé à être en usage que vers le
milieu du XVIII^e siècle. Or, attendu que
jusque-là on ne s'était servi, pour signi-
fier la même partie du jour, que de *après-
dinée*, et que ce dernier, comme *après-
soupée*, était du féminin, on a donné tout
naturellement le même genre au néolo-
gisme *après-midi* ; c'est ainsi que le popu-
laire, qui est accoutumé à entendre faire
voiture du féminin, gratifie généralement
de ce genre le mot *omnibus*, tout mascu-
lin qu'il est à cause de sa finale.

Une autre raison qui peut encore se
donner pour expliquer le genre féminin
de *après-midi* :

Depuis le XIII^e siècle au moins, nous
employons, en langage d'administration
et de palais, le terme *relevée* dans le sens
de *après-dinée* :

Le parlement ne répondit à cet arrêt du conseil
que par un avis donné aux députés de se trouver
à deux heures de *relevée* dans la salle de Saint-
Louis.

(Mém. du cordin. du Retz, II, 107.)

Or, *relevée* étant du féminin, il a fort
bien pu se faire qu'il n'ait pas été sans
influence sur le genre attribué au nou-

veau substantif *après-midi*, qui était exactement son synonyme. — *Courrier de Vaugelas.*

Phrases à corriger.

1° A l'occasion de ce crime, une foule nombreuse s'est assemblée, qui ne parlait rien moins que de mettre à sac la boutique de celui qui en était l'auteur.

2° Je vais vous citer un exemple de populations qui se sont laissées mettre en esclavage, pour n'avoir pas su résister à leurs vainqueurs.

3° Il est malin, ce monsieur-là, car il ne songe à rien de moins, pour arriver à son but, qu'à s'assurer les sympathies d'une population de plusieurs millions de sectaires.

4° Votre presse nous a prouvé par son attitude presque comminatoire, que nos moindres démarches sont interprétées chez vous dans un sens ou ne peut plus pessimiste.

5° J'ai vu jouer la nouvelle pièce dont on avait tant parlé à l'avance. Eh bien ! je puis me tromper : mais en mon âme et conscience, je vous dirai qu'il y a tels endroits qui ne sont pas potables.

6° Il y avait un autre motif, et fort grave, qui ne laissait pas que de le jeter dans un certain trouble, et qui venait l'encourager à ne point partir.

7° Certainement, il n'aurait fallu rien moins que la mort du maître pour arrêter ce mouvement, qui aurait pris, à n'en pas douter, les proportions d'une véritable révolte.

8° Une bonne nouvelle, messieurs, le désordre est au camp d'Agraman ; je veux dire que nos ennemis ont cessé de s'entendre, et que nous aurons probablement bientôt raison de leur résistance.

9° A bout de patience, notre confrère cingla deux bons coups de cravache sur la face de son insulteur.

10° Naturellement, ce n'est pas dans les rues les plus passagères de Paris qu'il y a le plus besoin de police pendant la nuit ; c'est dans celles des quartiers excentriques.

11° Sans essayer de préjuger du résultat de ces nombreuses enquêtes, il faut du moins reconnaître que la manière dont la commission a été composée a donné satisfaction à l'opinion publique.

12° L'éminent journaliste demandait à cor et à cris une enquête, et c'est de cette façon qu'il croyait imposer silence aux journaux hostiles à l'ex-ministre de la guerre.

Corrections.

1° ...qui ne parlait *de rien de moins* que de mettre (il faut *de* après *parler* et aussi *de* après *rien*, parce que *rien moins* a ici le sens affirmatif) ; — 2° ...qui se sont *laissé* mettre (les populations ne mettaient pas) ; — 3° ... que *de* s'assurer les sympathies ; — 4° ... dans un sens *des plus pessimistes* (car *on ne peut plus* ne se met pas devant un adjectif se rapportant à des choses) ; — 5° ... je vous dirai qu'il y a tels endroits qui ne sont pas *supportables* ; — 6° ... qui ne laissait pas *de* jeter (depuis plusieurs siècles, *que* se supprime dans cette expression) ; — 7° ... rien *de moins* que la mort du maître (c'est le sens positif, il faut *de*) ; — 8° ... *la Discorde* est au camp d'Agraman (tel est l'exact énoncé de ce proverbe) ; — 9° ... cingla *de* deux bons coups de cravache la face ; — 10° ... dans les rues les plus *passantes* (l'adjectif *passager* signifie qui ne dure qu'un instant) ; — 11° ... de préjuger le résultat (le verbe *préjuger* est un verbe actif) ; — 12° ... demandait à cor et à *cri* une enquête (avec le *cri*). — *Courrier de Vaugelas.*

EXERCICES D'INVENTION.

I.

L'élève classera en trois colonnes les noms suivants, selon qu'ils désignent des *personnes*, des *animaux* ou des *plantes*.

Antoine. Cheval. Chien. Marie. Lis. Chêne. Ecolier. Vigne. Noyer. Serviteur. Fils. Chameau. Lion. Erable. Merisier. Jardinier. Encanteur. Rosier. Noisetier. Père. Eléphant. Tigre. Bananier. Ecivain. Ecrevisse. Eglantier. Epoux. Ecrivain. Abeille. Citoyen. Crocodile. Cyprès. Demoiselle. Devin. Destouches. Desmoulines. Boa. Oiseau. Paon. Grillon. Taupe. Lierre. Orme. Oeillet. Lilas. Louis. Loup. Ciron. Persil. Ciguë, Aigle. Violette. Victor. Moineau. Garance. Belladone. Bélisaire. Figuier. Singe. Coriolan. Caféier.

CORRIGÉ.

PERSONNES.	ANIMAUX.	PLANTES.
Antoine	Cheval	Lis
Marie	Chien	Chêne
Ecolier	Chameau	Vigne
Serviteur	Lion	Noyer
Fils	Éléphant	Erable
Jardinier	Tigre	Merisier
Encanteur	Ecrevisse	Rosier
Père	Abeille	Noisetier
Ecrivain	Crocodile	Bananiier
Époux	Boa	Eglantier
Ecrivainleur	Oiseau	Cyprès
Citoyen	Paon	Lierre
Demoiselle	Grillon	Orme
Devin	Taupe	Oeillet
Destouches	Loup	Lilas
Desmoulins	Ciron	Persil
Louis	Aigle	Ciguë
Victor	Moineau	Violette
Bélissaire	Singe	Garance
Coriolan.	Fouine	Belladone
		Figuier
		Caféier

II.

L'élève ajoutera à la suite de chacun des noms suivants les mots qui en désignent la nature.

Ex : *Le chien est un animal domestique.*

Le chien—Un marteau—La patate—Le serpent—La loutre—Le lion—La fourmi—Un carrosse—Le poisson—Une planète—Un compas—Le pain—Le bois—La linotte—Un chapeau—Un capucin—Des souliers—Le charbon—Une synagogue—Une mosquée—Un chaudron.

CORRIGÉ.

Le chien est un animal domestique.
 Un marteau est un instrument.
 La patate est un végétal.
 Le serpent est un reptile.
 La loutre est un animal amphibie.
 Le lion est un animal carnassier.
 La fourmi est un insecte.
 Un carrosse est une voiture.
 Le poisson est un animal aquatique.
 Une planète est un corps céleste.
 Un compas est un instrument mathématique.
 Le pain est un aliment.
 Le bois est un combustible.
 La linotte est un oiseau.
 Un chapeau est une coiffure.
 Un capucin est un religieux.
 Des souliers sont des chaussures.
 Le charbon est un minéral.
 Une synagogue est un temple juif.
 Une mosquée est un temple mahomé-
 tan.

III.

L'élève remplacera le tiret par le mot qu'exige le sens. Ex : *Le serpent trompa Eve.*

Le serpent trompa 1—Cain tua 2—Le déluge inonda la 3—, et l'arche sauva 4—Noé offrit à 5— un 6— de reconnaissance. Les hommes oublièrent bientôt la 7— naturelle. Dieu récompensa la 8— d'Abraham. Jacob garda les troupeaux de 9—Les frères de 10— le vendirent. Putiphar mit 11— en prison. Job donna au monde un bel exemple de 12—Moïse délivra les 13—du joug des 14—Dieu donna la loi écrite à 15— de dessus le 16—Après la mort de 17— Josué conduisit les 18— dans le 19—Dieu a créé le 20—et la 21—dans l'espace de 22—Dieu chassa 23—et 24— du paradis terrestre.

CORRIGÉ.

1 Eve. 2 Abel. 3 Terre. 4 Noé. 5 Dieu. 6 Sacrifice. 7 Loi. 8 Fidélité. 9 Laban. 10 Joseph. 11 Joseph. 12 Patience. 13 Israélites. 14 Egyptiens. 15 Moïse. 16 Mont Sinai. 17 Moïse. 18 Juifs. 19 Désert. 20 Ciel. 21 Terre. 22 Six jours. 23 Adam. 24 Eve.

L'élève remplacera les expressions en italiques par l'adjectif correspondant. Ex : *Les travaux agricoles.*

Les travaux de l'agriculture. Des cris de douleur. La loi de nature. La nature de l'homme. Des jeux d'enfant. Les ouvriers de Paris. L'élève qui aime l'étude. Les chants de guerre. Des sons qui se prononcent du gosier. Les plaisirs du monde. L'autorité du père. Les fruits des tropiques. Un air qui impose. Les joies de la famille. Les gondoles de Venise. Un corps à travers lequel on peut voir. Un sol qui produit abondamment. Un arbre qui ne produit point de fruit. Un chemin où il y a beaucoup de sable. Des inondations qui surviennent à des époques déterminées. Un effort au-dessus des forces de l'homme. Des projets qui ont pour but de répandre le sang. Des marais qui contiennent du sel. Des précautions qui ont rapport à la santé. Les lettres qui se prononcent avec les dents. Une expression qui a un double sens.

CORRIGÉ.

Les travaux agricoles. Des cris douloureux. La loi naturelle. La nature humaine.

Des jeux *enfantins*. Les ouvriers *parisiens*.
L'élève *studieux*. Les chants *guerriers*. Des
sons *gutturaux*. Les plaisirs *montains*.
L'autorité *paternelle*. Les fruits *tropicaux*.
Un air *imposant*. Les joies *domestiques*. Les
gondoles *vénitienne*. Un corps *transparent*.
Un sol *fécond*. Un arbre *stérile*. Un che-
min *sablonneux*. Des inondations *périodi-*
ques. Un effort *surhumains*. Des projets
sanguinaires. Des marais *salants*. Des pré-
cautions *sanitaires*. Les lettres *dentales*.
Une expression *équivoque*.

J. T. DORAIS.

DICTÉES SYNTAXIQUES.

Vase. — Vague. — Tour. — Mémoire.

I

Nous mouillâmes dans la baie de Montevideo
par quatre brasses d'eau, fond de vase molle et
noire. (BOUGAINVILLE.)

On juge de la beauté d'un vase par son profil
et ce qu'on appelle son galbe. (BOUTARD.)

Qui peut se plaindre de Dieu (comparé à un
potier), si, voulant montrer sa colère et faire con-
naître sa puissance, il supporte avec une patience
extrême les vases de colère destinés à périr, afin
de faire paraître sa gloire sur les vases de miséri-
corde qu'il a préparés pour la gloire ? (SACI.)

Au lieu de nous en tenir au positif, au réel du
présent, nous courons après le vague de l'avenir.
(BOISTE.)

La vague s'aplanit, et l'humide séjour,
Comme un vaste miroir, renvoie au loin
[le jour.
(DELILLE.)

Les ailes des oiseaux et les nageoires des pois-
sons sont comme des rames qui fendent la vague
de l'air et de l'eau. (FÉNELON.)

Echo parlait : dans le vague des nues
Elle aperçoit deux cygnes éclatants,
Au cou flexible, aux ailes étendues.
(MALFILATRE.)

Diodore de Sicile nous apprend qu'il y avait
sans cesse au haut de la tour de Babylone un
astronome en faction, qui observait les levers et
les aspects des astres au moment de la naissance
d'un enfant. (BAILLY.)

L'art de graver avec la pointe du diamant et
avec le tour naquit dans le siècle de Michel-Ange.
(DUMESNIL.)

On n'eut pas besoin de chercher pour M. Le
Tellier ces tours ingénieuses qui donnent aux ma-
lades de vaines espérances de guérison.
(FLÉCHIER.)

La mémoire, pour les esprits bornés, est un
fonds qui ne rapporte pas. (LALLY-TOLENDAL.)

Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans
[sans gloire,
Ou peu de jours suivis d'une longue mé-
moire.
(RACINE.)

La mémoire d'un bonheur passé ne fait qu'aug-
menter le déplaisir de l'avoir perdu.
(FLÉCHIER.)

Vous me reprochez finement que je ne fais pas
grand cas des malheureux... ce n'est pas la
mode de m'accuser de faiblesse pour mes amis...
je ne crois donc pas mériter ce reproche, et il faut
que vous rayiez cet article sur le mémoire de mes
défauts.

(MME DE SÉVIGNÉ.)

II

Là, échoués sur une vase molle, les navires
peuvent se livrer sans inquiétude à toutes les
réparations dont ils ont besoin. (RAYNAL.)

Dieu peut de sa lumière auguste
Eclairer les yeux de l'injuste,
Rendre saint un cœur depravé,
En cèdre transformer l'arbuste,
Et faire un vase élu d'un vase réprouvé.
(J.-B. ROUSSEAU.)

La vase est un bon engrais pour les terres d'une
qualité sèche. (ENCYCLOPÉDIE.)

Le son, le vague sont des images de la vie.
(MÜLLNER.)

Cette mer, dont les vagues écumantes s'étaient
élevées jusqu'aux cieux, trainait à peine ses flots
jusque sur le rivage. (BARTHÉLEMY.)

Ce qui est du vague dans la poésie, devient du
vide dans la prose. (MME DE STAEL.)

Une vague l'apporta sur la plage, une autre
vague l'emporta et le rendit à la mer.
(BESCHERELLE.)

Les tours étaient carrées ; chaque côté de la
tour avait vingt pieds de largeur. (SACI.)

Les lignes du chapiteau de la cannelure des
colonnes du Parthénon sont si déliées, qu'on serait
tenté de croire que la colonne entière a passé au
tour. (CHATEAUBRIAND.)

Nous brûlons du désir de trouver une assiette
ferme et une dernière base constante, pour y
édifier une tour qui s'élève jusqu'à l'infini.
(PASCAL.)

Mais quand l'astre du jour
Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour...
(RACINE.)

Mais comme nous n'avons personne en main
pour cela, j'ai résolu de jouer un tour de ma tête.
(MOLIÈRE.)

Les vices des grands hommes passent d'âge en
âge, et ne s'effacent plus de la mémoire des hom-
mes.
(MASSILLON.)

Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire
Cette indigne moitié d'une aussi belle histoire.
(RACINE.)

Vous dirai-je qu'il (Lamoignon) se fit une reli-
gion d'écouter les raisons des parties, et de lire
tous leurs mémoires, quelque longs et ennuyeux
qu'ils pussent être.
(FLÉCHIER.)

Nous avons des mémoires qui sont en général
meilleurs que nos histoires. (LA HARPE.)

J. O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

I. LE SOURIRE DANS LA MORT.

Un pieux vieillard touchait à ses derniers moments. Ses enfants et (1) petits-enfants étaient rangés autour de son lit de mort. Il semblait dormir, et à trois reprises un sourire passa sur ses lèvres. Comme il ouvrait les yeux, ses fils lui demandèrent la cause de ce sourire.

Le pieux vieillard répondit : " La première fois, toutes les joies de ma vie revinrent à ma pensée, et je ne pus m'empêcher de sourire en songeant que les hommes comptent pour quelque chose des plaisirs de si courte durée.

" La seconde fois, je me souvins de toutes les souffrances de ma vie, et je me réjouis de penser qu'elles avaient perdu leurs épines, et que la saison des roses commençait.

" La troisième fois, je pensai à la mort, et je ne pus m'empêcher de sourire en voyant les hommes craindre cet Ange que Dieu nous envoie pour nous délivrer de nos souffrances et nous appeler au bonheur éternel." (SCHMIDT.)

(1) La grammaire exigeait la répétition du déterminatif *ses*.

II. MON JARDIN.

Je commence à sentir et à aimer plus que jamais la douceur de la vie rustique, depuis que j'ai un petit jardin qui me tient lieu de maison de campagne. Je n'ai point de longues allées à perte de vue, mais deux petites seulement, dont l'une me donne de l'ombre sous un berceau assez profond, et l'autre, exposée au midi, me fournit du soleil pendant une bonne partie de la journée, et me promet beaucoup de fruits pour la saison. Un espalier (1), couvert de cinq abricotiers et de dix pêchers, fait tout mon fruitier (2). Je n'ai point de mouches à miel, mais j'ai le plaisir tous les jours de voir les abeilles voltiger sur les fleurs de mes arbres, et, attachées à leur proie, s'enrichir du suc qu'elles en tirent, sans me faire aucun tort. Ma joie n'est pourtant pas sans inquiétude, et la tendresse que j'ai pour mon petit espalier et pour quelques œillets me fait craindre pour eux le froid de la nuit, que je ne sentirais point sans cela. Il ne manquera rien à mon bonheur, si

mon jardin et ma solitude contribuent à me faire songer plus que jamais aux choses du Ciel. (ROLLIN.)

(1) *Espalier*, rangée d'arbres fruitiers étendue contre un mur, un treillage.

(2) *Fruitier*, jardin uniquement planté d'arbres à fruits ; dans ce sens, *verger* est usité de préférence.

III. LE FRAISIER.

Un jour d'été, pendant que je travaillais, j'aperçus sur un fraisier qui était venu par hasard sur ma fenêtre, des mouches si jolies que l'envie (1) me prit de les décrire. Il y en avait de (2) dorées, d'argentées, de bronzées, de tigrées, de rayées, de bleues, de rembrunies. Les unes avaient la tête arrondie comme un turban, d'autres allongée en pointes (3) de clou ; à (4) quelques-unes, elle paraissait obscure comme un point de velours noir ; elle étincelait à d'autres comme un rubis. Quelques-unes avaient les ailes façonnées en forme de lames (5) de nacre ; d'autres les avaient larges et semblables à la plus fine gaze (6). Toutes venaient sur cette plante pour des raisons qui m'étaient tout à fait inconnues : les unes arrivaient, les autres s'en allaient, il y en avait qui restaient immobiles, occupées peut-être comme moi à observer. Le lendemain, j'en vis de nouvelles, que je décrivis encore ; mais il en vint, les jours suivants, un si grand nombre et d'espèces si variées que je laissai là ces observations, quoique très amusantes, parce que je manquais de loisir, ou, pour mieux dire la vérité, d'expressions propres. (BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

(1) *Envie*, substantif, se termine par un *e* ; faisant partie de la locution adverbiale à l'envi, ce mot s'écrit sans l'*e* final.

(2) *De* équivaut ici à un pronom relatif suivi du verbe *être* : Il y en avait qui étaient dorées.....

(3) *En* n'éveillant dans cette phrase qu'une idée de forme et non de pluralité, pointe, suivant nous, devrait s'écrire au singulier.

(4) *Chez* quelques-unes.....

(5) *Chez* encore le singulier nous paraîtrait préférable.

(6) *Gaze*, étoffe, est du genre féminin, et s'écrit avec un *e* ; *gaz*, fluide, est masculin et s'orthographe sans *e*.

IV. LA BIBLE.

Ma mère avait reçu de sa mère, au lit de mort, une belle bible de Royaumont,

dans laquelle elle m'apprenait à lire quand j'étais petit enfant. Cette bible avait, à toutes les pages, des gravures de sujets sacrés : c'était Sara, c'était Tobie et son ange, c'était Joseph et Samuel, c'étaient ces montagnes où Dieu descendait, c'étaient ces déserts où les anges venaient montrer à Agar la source cachée pour ranimer son petit enfant banni et mourant de soif ; c'étaient ces fleuves qui sortaient du paradis terrestre ; c'était ce ciel où l'on voyait descendre et monter les anges sur l'échelle de Jacob ; c'étaient surtout ces belles scènes patriarcales où la nature solennelle et primitive de l'Orient était mêlée à tous les actes de la vie simple et merveilleuse des premiers hommes. Quand j'avais bien récité ma leçon et lu à peu près sans faute une demi-page de l'histoire sainte, ma mère découvrait la gravure, et, tenant le livre ouvert sur ses genoux, me la faisait contempler pour récompense. La vue de ces gravures, les explications de ma mère, ses commentaires pratiques, m'inspirèrent dès ma tendre enfance des goûts bibliques que j'ai toujours conservés. (LAMARTINE.)

V. VOL DES INSECTES.

Je me suis arrêté quelquefois avec plaisir à voir des moucheron, après la pluie, danser en rond des espèces de ballets (1). Ils se divisent en quadrilles qui s'élèvent, s'abaissent, circulent et s'entrelacent sans se confondre. Les chœurs (2) de danse de nos opéras n'ont rien de plus compliqué et de plus gracieux. Il semble que ces enfants de l'air (3) soient nés pour danser. Ils font aussi entendre au milieu de leur bal des espèces de chants. Leurs gosiers ne sont pas résonnants comme ceux des oiseaux, mais leurs corselets le sont et leurs ailes, ainsi que des archets, frappent l'air et en tirent des murmures agréables. Une vapeur qui sort de terre est le foyer ordinaire de leur plaisir ; mais souvent une sombre hirondelle traverse tout à coup (4) leur troupe légère, et avale des groupes entiers de danseurs. Cependant leur fête (5) n'est pas interrompue. Les coryphées (6) distribuent des postes à ceux qui restent, et tous continuent à danser et à chanter.

Leur vie, après tout, est une image de la nôtre. Les hommes se bercent de vaines (7) illusions autour de quelques vapeurs qui s'élèvent de la terre, tandis

que la mort, comme un oiseau de proie, les engloutit tour à tour, sans interrompre la foule qui cherche le plaisir. BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

(1) *Ballet*, danse exécutée par plusieurs personnes — Il ne faut pas confondre ce mot avec *balaï*, ustensile servant à nettoyer, à enlever les ordures.

(2) *Chœur*, troupe de danseurs ; son homophone est *cœur*, viscère, organe principal de la circulation situé dans la poitrine.

(3) *Enfants de l'air*, périphrase pour désigner les moucheron.

(4) *Tout à coup*, locution adverbiale, soudainement, qu'il ne faut pas confondre avec *tout d'un coup*, locution qui signifie tout d'une fois.

(5) *Fête*, réjouissances : son homophone est *faite*, comble, sommet, le plus haut point d'une chose.

(6) *Coryphée*, celui qui dirige les chœurs à l'opéra ; chef d'une secte, d'un parti ou d'une société.

(7) *Vaine*, frivole, chimérique ; son homophone est *veine*, conduit qui, des diverses parties du corps, rapporte le sang au cœur.

VI. MOÏSE AU SINAI (1).

Les Hébreux se sont rapprochés du Sinai. Déjà le serviteur inspiré (*Moïse*) avait rassemblé les souvenirs des anciens temps, et planant au-dessus avec l'Esprit-Saint, il avait écrit la *Genèse* (2). Déjà il avait adoré Dieu présent devant lui sur le mont Horeb (3). Mais Dieu ne s'est point encore révélé à Moïse comme il va le faire. Il ne lui a point encore parlé face à face. On dirait que la sagesse divine réfléchit en elle-même, comme elle réfléchit avant de créer l'homme. Le peuple d'Israël doit être averti avec précaution ; c'est que rien n'a encore égalé la grandeur du dessein que le Seigneur se propose. Une première fois il appelle Moïse sur la montagne et lui dit : "Toute la terre m'appartient, et tous les peuples qui l'habitent sont à moi ; mais des enfants d'Israël je veux me faire un royaume sacerdotal et une nation sainte." Une seconde fois le prophète monte, et Dieu lui déclare qu'il veut que le peuple se purifie pendant trois jours, et qu'il se tienne prêt à écouter sa voix. Puis, enfin, quand la foule est réunie au pied du Sinai, derrière les limites qu'il lui est défendu de franchir, lorsque les princes (4) se sont prosternés à moitié chemin du sommet, où le prophète seul s'élève, au milieu de la foudre et des éclairs, au sein de la nuée lumineuse qui enveloppe les contours de la montagne, au bruit de la trompette résonnante, Dieu apparaît.

(1) *Sinai* ou *Sina*, montagne du désert de Sin, dans l'Arabie-Pétrée. Ce fut là que Dieu lui-même donna à Moïse les deux Tables des Commandements.

(2) *Genèse* (mot qui signifie origine, naissance), le premier des cinq livres de Moïse qui contient la création du monde.

(3) *Horeb*, montagne de l'Arabie-Pétrée, près du mont *Sinai*.

(4) *Princes*, chefs des tribus.

VII. MOÏSE AU SINAI.

(Suite)

Tout le peuple, tremblant et saisi d'effroi, s'était jeté la face contre terre. Tout le peuple entendit la voix divine et reconnut *Jéhovah* (1). Le Seigneur promulgua ainsi le *Décalogue*, cette base de toute loi écrite ; ensuite, pendant quarante jours, il dicta à son serviteur les sévères développements qui créaient la nationalité juive. Ce n'était pas un peuple ordinaire ; c'était, selon l'expression des livres saints, un peuple sacerdotal qu'il s'agissait de constituer pour garder la vérité pure au milieu des erreurs des nations. Voilà le but, et tout, en effet, dans ce divin code, découle du principe religieux et moral, qui est la vie des peuples ; " Dieu lui-même est le fond de cette admirable législation qui liait la société des hommes entre eux par la sainte société de l'homme avec Dieu (2). " Dieu en est l'auteur ; et aussi elle apparaît tout d'un coup dans sa merveilleuse unité et avec tous ses minutieux détails qui forment un incroyablement ensemble.

Moïse, après avoir reçu la loi, descendit de la montagne, et la proposa aux tribus comme le pacte de l'alliance : le pacte fut accepté par Israël (3), et le prophète, élevant un autel de douze pierres, et versant le sang des victimes, consacra Israël. Puis il remonta encore au *Sinai*, où, dans un ineffable entretien avec Dieu, il écrivit les prescriptions qui allaient établir le culte et les cérémonies. (H. ET CH. DE RIANCEY.)

(1) *Jéhovah*, nom que les Juifs donnaient à Dieu.

(2) Magnifique appréciation tirée de Bossuet.—*J. Leroy.*

(3) *Israël*, c'est-à-dire les Israélites. *Métonymie.*

J. O. C.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. Un marchand a acheté trois pièces de drap au prix de \$5.50 la verge. La première contient 50 $\frac{1}{2}$ verges, et la seconde 40 verges. Trouver le nombre de verges que contient la troisième, sachant que ce marchand a déboursé pour le tout \$693.00. (Réponse : 35 $\frac{1}{2}$ verges.)

Solution :

$$\frac{\$693.00}{\$5.50} = 126 = \text{nombre de}$$

verges que contiennent les 3 pièces de drap.

$$126 - 50\frac{1}{2} - 40 = 35\frac{1}{2} = \text{nombre de}$$

verges que contient la 3e pièce.

II. Un marchand a acheté 125 verges d'étoffe à raison de \$1.90 la verge, et les a revendues \$2.13 $\frac{1}{2}$; combien a-t-il gagné sur le tout ? (Réponse : \$29.37 $\frac{1}{2}$.)

Solution :

$$\$2.13\frac{1}{2} - \$1.90 = \$0.23\frac{1}{2} = \text{ce que}$$

ce marchand a gagné par verge.

$$125 \times \$0.23\frac{1}{2} = \$29.37\frac{1}{2} = \text{ce qu'il}$$

a gagné sur le tout.

III. Un commerçant échange 50 minots de seigle à 65 $\frac{1}{2}$ centins le minot, contre une certaine quantité de café valant 15 centins la livre. Combien doit-il recevoir de café ? (Réponse : 218 $\frac{1}{3}$ livres.)

Solution :

$$50 \times 65\frac{1}{2} \text{c.} = 3275 \text{ centins, ou}$$

\$32.75, valeur des 50 minots de seigle.

$$\frac{3275}{15} = 218\frac{1}{3}, \text{ nombre de}$$

livres de café que doit recevoir le commerçant.

IV. Une machine à tisser fait par jour 70 verges d'étoffe qui se vend \$1.75 la verge. Trouver quelle sera, au bout de 15 jours de travail, la valeur de l'étoffe fournie, et quel sera le bénéfice du fabricant s'il gagne les $\frac{2}{3}$ sur la vente. (Réponse : Valeur de l'étoffe \$1837.50 ; bénéfice du fabricant \$735.)

Solution :

$$70 \times 15 = 1050, \text{ nombre de ver-}$$

ges que fait la machine en 15 jours.

de l'étoffe fournie en 15 jours.

$$1050 \times \$1.75 = \$1837.50, \text{ valeur}$$

$$\frac{\$1837.50 \times 2}{5} = \$735, \text{ bénéfice}$$

du fabricant.

V. Un entrepreneur emploie 420 hommes et un certain nombre d'enfants ; il donne à chaque homme \$12 et à chaque enfant \$6 par mois ; au bout de chaque mois, il paye ainsi \$6000. Trouver le nombre d'enfants. (Réponse : 160 enfants.)

Solution :

420 × \$12 = \$5040, ce que gagnent les hommes en un mois.

\$6000 — \$5040 = \$960, ce que gagnent les enfants pendant le même temps.

$$\frac{960}{6} = 160, \text{ nombre d'enfants.}$$

VI. Un cultivateur a vendu 15½ minots de blé à \$1.15, 20 minots d'avoine à 45½ centins et 12 minots de pois à 90½ centins le minot. Il a acheté 25 verges d'étoffe à 80½ centins la verge, et 35 livres de cassonade à 9½ centins la livre. Combien d'argent lui reste-t-il ? (Réponse : \$14.45½)

Solution :

15½ × \$1.15 = \$17.82½ = valeur du blé.

20 × \$0.45½ = \$ 9.10 = " de l'avoine.

12 × \$0.90½ = \$10.83 = " des pois.

\$37.75½ = valeur totale

de la vente.

25 × \$0.80½ = \$20.06½ = valeur de l'étoffe.

35 × \$0.09½ = \$ 3.23½ = " de la cassonade.

\$23.30 = valeur totale de l'achat.

de la cassonade.

\$37.75½ — \$23.30 = \$14.45½ = ce qui reste d'argent au cultivateur.

VII. Une lingère achète 3 pièces de toile mesurant chacune 72 verges, à \$0.75 la verge. Elle en fait des chemises qui

exigent chacune 3⅓ verges. On demande 1° combien elle fera de chemises, 2° combien elle devra vendre la chemise pour gagner 20 % sur le prix d'achat. (Réponse : 60 chemises ; \$3.24, prix auquel chaque chemise devra être vendue.)

Solution :

72 × 3 = 216, nombre de verges contenu dans les 3 pièces de toile.

$$\frac{216}{3\frac{1}{3}} = \frac{226}{\frac{13}{5}} = \frac{1080}{18} = 60,$$

nombre de chemises que fera la lingère.

216 × \$0.75 = \$162, ce que coûtent les 3 pièces.

$\frac{\$162}{60} = \2.70 , ce que coûte chaque chemise.

$\frac{\$2.70 \times 120}{100} = \3.24 , prix auquel chaque chemise devra être vendue.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

1. Le profit qu'on a fait sur la vente d'une certaine marchandise est de \$100 ; trouver le prix coûtant de cette marchandise, sachant qu'on a gagné 2½ %.

Solution :

Représentons par x le prix coûtant de la marchandise :

Alors nous aurons, d'après la règle "Perte et profit," l'équation suivante :

$$\frac{100}{2\frac{1}{2}} = \frac{x}{\$100},$$

$$\$10000 = 2\frac{1}{2}x,$$

$$\$20000 = 5x ;$$

$$\$20000$$

$$\text{D'où } x = \frac{\$20000}{5} = \$4000, \text{ prix}$$

coûtant cherché.

II. La différence entre deux nombres est 30, et leur rapport est comme 7½ : 3½. Quels sont ces nombres ?

Solution :

Soit x = le plus petit de ces nombres :
 Alors $30 + x$ = le plus grand.
 Mais, d'après les données du problème, le rapport entre ces deux nombres étant le même qu'entre $7\frac{1}{4}$ et $3\frac{1}{2}$, nous aurons l'équation—

$$\frac{x}{30 + x} = \frac{3\frac{1}{2}}{7\frac{1}{4}},$$

$$\frac{x}{30 + x} = \frac{7}{14},$$

$$\frac{x}{30 + x} = \frac{29}{29} = \frac{14}{4},$$

$$29x = 420 + 14x,$$

$$29x - 14x = 420,$$

$$15x = 420;$$

$$\text{D'où } x = \frac{420}{15} = 28 = \text{le}$$

plus petit nombre,

Et $30 + x = 58 =$ le plus grand nombre.

III. Un capitaliste s'oblige de prêter à quelqu'un 16000 fr., pendant quinze mois ; mais comme il ne peut réunir cette somme, ils conviennent ensemble que le capitaliste lui donnera d'abord 5000 fr., et six mois après 3000 fr., et huit mois après la seconde livraison 8000 fr. On demande combien de temps le négociant pourra conserver le capital sans qu'aucun des deux y perde. (Terquem.)

Solution :

Représentons par x mois le temps pendant lequel le négociant devra conserver le capital, les 15 mois étant expirés :

Alors $15 + x$ = le temps pendant lequel 5000 fr. devront rester entre les mains du négociant ;

$9 + x$ = le temps pendant lequel 3000 fr., etc. ;

$1 + x$ = le temps pendant lequel 8000 fr., etc.

Mais comme ces trois dernières sommes doivent, d'après les conditions du problème, produire le même intérêt que 16000 fr. pendant 15 mois, nous aurons l'équation—

$$(15 + x)5000 + (9 + x)3000 + (1 + x)8000 = 16000 \times 15,$$

$$75000 + 5000x + 27000 + 3000x + 8000x = 240000,$$

$$75 + 5x + 27 + 3x + 8 + 8x = 240,$$

$$110 + 16x = 240,$$

$$16x = 240 - 110 = 130;$$

$$\text{D'où } x = \frac{130}{16} = 8\frac{1}{8} \text{ mois}$$

temps demandé.

IV. Un fermier convient avec un voisin de laisser paître 400 bœufs sur son pré pendant 16 mois. Le voisin envoie d'abord 200 bœufs ; sept mois après, 250 de plus, et huit mois après, 150 de plus. Combien de temps le fermier est-il obligé de laisser paître ces 600 bœufs pour qu'ils ne perdent ni l'un ni l'autre ? (Terquem.)

Solution :

Soit x = le temps, exprimé en mois, pendant lequel le fermier doit laisser paître les 600 bœufs, les 16 mois étant expirés :

Alors nous aurons, en suivant, pour la solution de ce problème, une marche identique à celle que nous avons suivie dans la solution du problème précédent, l'équation—

$$(16 + x)200 + (7 + x)250 + (1 + x)150 = 400 \times 16,$$

$$3200 + 200x + 1750 + 250x + 150 + 150x = 6400,$$

$$5100 + 600x = 6400,$$

$$51 + 6x = 64,$$

$$6x = 64 - 51 = 13;$$

$$\text{D'où } x = \frac{13}{6} = 2\frac{1}{6} \text{ mois, temps}$$

demandé.

V. Un dissipateur plaça son argent à 4 p. 100 ; après l'avoir laissé pendant deux ans, il en retira la quatrième partie, et laissa le reste encore sept mois. Au bout de ce temps, il en retira encore le quart ; il laissa le reste encore pendant treize mois, et il retira tout son capital. Dans cet intervalle de quarante-quatre mois, il

a touché 6093 $\frac{3}{4}$ fr. d'intérêts. Quelle était sa fortune ? (Terquem.)

Solution :

Soit x = le 1er capital :

Alors $\frac{x \times 4 \times 2}{100} = \frac{2x}{25}$ = l'intérêt de ce capital pendant 2 ans ;

$\frac{3x}{4}$ = le 2d capital ;

$\frac{3x'}{4} \times 4 \times \frac{7}{12} = \frac{7x}{100} = \frac{400}{100}$ = l'intérêt de ce 2d capital pendant 7 mois ;

$\frac{9x}{16}$ = le 3e capital ;

$\frac{9x}{16} \times 4 \times \frac{13}{12} = \frac{39x}{1600}$ = l'intérêt de ce dernier capital pendant 13 mois.

Mais, d'après les données du problème, la somme des trois intérêts partiels ci-dessus étant égale à 6093 $\frac{3}{4}$ fr., nous aurons l'équation—

$$\frac{2x}{25} + \frac{7x}{400} + \frac{39x}{1600} = 6093\frac{3}{4}$$

$$128x + 28x + 39x = 9750000,$$

$$195x = 9750000;$$

$$D'où x = \frac{9750000}{195} =$$

50000 fr., capital cherché.

VI. Un père, en mourant, laisse un certain nombre d'enfants avec une somme qu'ils doivent se partager ainsi : le premier doit recevoir 100 fr. et le dixième du reste, et ainsi de suite, chaque enfant recevant 100 fr. de plus que le précédent et le dixième du reste. A la fin il se trouve que les enfants ont une égale part. Quelle est la somme et quel est le nombre des enfants ? (Terquem.)

Solution .

Représentons par x francs la somme à partager ;

$$\text{Alors } 100 + \frac{x-100}{10} = \frac{1000 + x-100}{10}$$

$$= \frac{900 + x}{10} = \text{ce que doit recevoir le premier enfant ;}$$

$$x - \frac{900 + x}{10} = \frac{10x - 900 - x}{10} =$$

$$\frac{9x - 900}{10} = \text{ce qui reste de la succession, la part du premier enfant étant prise ;}$$

$$\frac{9x - 900}{10} - 200 =$$

$$200 + \frac{9x - 900 - 2000}{10} =$$

$$\frac{9x - 900 - 2000}{10}$$

$$200 + \frac{9x - 2900}{10} =$$

$$200 + \frac{9x - 2900}{100} =$$

$$\frac{20000 + 9x - 2900}{100} =$$

$$\frac{17100 + 9x}{100} = \text{ce que}$$

doit recevoir le deuxième enfant.

Mais, d'après les données du problème, les parts des enfants étant égales entre elles, nous avons, dès maintenant, l'équation—

$$\frac{900 + x}{10} = \frac{17100 + 9x}{100},$$

$$9000 + 10x = 17100 + 9x,$$

$$10x - 9x = 17100 - 9000 :$$

D'où $x = 8100$ fr., somme à partager.

$$\frac{900 + 8100}{10} = 900 \text{ fr.,}$$

ce que doit recevoir chaque enfant.

$$\frac{8100}{900} = 9, \text{ nombre des enfants.}$$

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE.

Avis aux Instituteurs.

La soixante-onzième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier aura lieu à l'École Normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke, Jeudi, 26 Janvier 1882, à 7.30 heures, P. M., et se continuera le lendemain à 9.30 h. A. M.

Les deux questions qui suivent seront offertes à la discussion :

“ 1o. Quelle est la meilleure méthode d'enseigner la langue maternelle ? ”

“ 2o. Afin d'exciter l'émulation chez les élèves, serait-il préférable de faire plusieurs distributions de prix à diverses époques de l'année scolaire, ou de n'en faire qu'une à la fin de l'année ? ”

F. X. A. DEMERS,
Secrétaire-Archiviste.

Solution demandée.

On nous demande la solution du problème suivant :

La somme de la moitié et du quart d'un nombre multipliée par les $\frac{3}{8}$ du même nombre donne $10\frac{1}{8}$ pour produit. Trouver ce nombre.

Solution :

Soit $x =$ ce nombre :

$$\text{Alors } \frac{x}{2} + \frac{x}{4} = \frac{3x}{4} = \text{la}$$

somme de la moitié et du quart de ce nombre ; .

$$\frac{3x}{4} \times \frac{3x}{8} = \frac{9x^2}{32} = \text{le pro}$$

duit de la somme indiquée ci-dessus et multipliée par les $\frac{3}{8}$ du nombre.

Mais, d'après les données du problème, ce produit étant égal à $10\frac{1}{8}$, nous aurons l'équation—

$$\frac{9x^2}{32} = 10\frac{1}{8},$$

$$9x^2 = 324,$$

$$x^2 = \frac{324}{9} = 36 ;$$

D'où $x = \sqrt{36} = 6$, nombre demandé.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS.

Notice sur quelques vitesses.

La lumière du soleil, qui nous parvient en 8 minutes 13 secondes, fait 70,000 lieues par seconde, c'est-à-dire $34\frac{1}{2}$ millions de lieues pendant les 8 minutes et un quart à peu près.

La terre a deux mouvements, l'un annuel, c'est celui par lequel elle décrit son orbite autour du soleil dans l'espace d'un an ; alors sa vitesse, dans cette orbite (qui a plus de 200 millions de lieues), est de 24,000 lieues par heure, 412 lieues par minute, ou $6\frac{1}{2}$ lieues par seconde ; l'autre journalière, c'est le moment de sa rotation dans ce mouvement, pour un point de sa surface à l'équateur, sera de 375 lieues par heure, ou 9,000 lieues par 24 heures.

La lumière parcourt plus de 4 millions de lieues par minute. Le soleil étant éloigné de la terre de $34\frac{1}{2}$ millions de lieues, la lumière met donc 8 minutes 13 secondes à nous parvenir.

Le son parcourt 175 toises par seconde ; 10,500 toises ou plus de 5 lieues de poste par minute.

Un boulet de canon du poids de 24 livres parcourt environ 1,800 pieds ou 300 toises par seconde. C'est pourquoi un homme peut voir la lumière du coup de canon qui le tue, mais il n'entendra pas le coup.

La vitesse d'un vaisseau, bon voilier,

est d'environ 19 pieds par seconde. Il peut prendre un tiers de la vitesse du vent.

Un *bateau à vapeur* parcourt 590 à 600 pieds (environ 100 toises) par minute ; donc par heure 6,000 toises ou 3 lieues de poste.

Mais la *vapeur* produit encore un effet plus rapide par le moyen des locomotives sur les chemins de fer. On a mandé de Londres, le 14 août 1881, que " M. Brunel, qui a construit le tunnel sous la Tamise, avait parié avec plusieurs de ses amis qu'il parcourrait sur une locomotive, en moins de 100 minutes, le chemin de Londres à Bristol, qui a une longueur de 120 milles anglais ou 48 lieues de France. Le célèbre ingénieur français a gagné ce pari. Monté sur la locomotive *The Courier*, à laquelle était attaché un *tender*, il a fait le trajet en 90 minutes. Cette vitesse, qui est celle d'un peu moins de 2 minutes par lieue de France, ou 32 lieues à l'heure, est la plus grande qu'on ait encore obtenue sur un *railway*, M. Brunel dirigeait lui-même le remorqueur pendant son voyage."

Passons aux animaux.—Le *grand aigle* parcourt, dit-on, 5,626 pieds en une minute, c'est à dire 20 lieues en une heure.

Sous Henri II, un *faucon* s'échappa de la fauconnerie de Fontainebleau, et 24 heures après il fut trouvé à Malte. Il avait donc fait dans ce peu de temps 236 lieues.

Le 29 juin 1823, sur 81 *pigeons* envoyés d'Anvers à Paris et lâchés à 9 heures du matin, 21 se sont rendus à Anvers à 3 heures après-midi ; c'est 74 lieues qu'ils ont faites dans l'espace de 6 heures.

Une *renne* tirant un traîneau en Laponie, fait 26 pieds par seconde.

Un *cheval de course* anglais parcourt 400, 420 et même jusqu'à 413 toises par minute, plus d'une lieue de poste en 5 minutes, environ 12 lieues dans une heure.

Un bon *cheval de cabriolet* fait 12 pieds par seconde, ou 1,000 toises en 8 minutes.

La vitesse d'un *lévrier* va jusqu'à 88 pieds par seconde.

Certains *poissons* font 24 pieds par seconde.

Des êtres inanimés et des animaux, passons à l'homme.

Les *hémérodromes* (ou coureurs de pro-

fession chez les Grecs) pouvaient courir un jour entier sans se fatiguer ; et, s'il en est ainsi, combien devaient-ils faire de chemin en un jour, puisque Antistius de Lacédémone, et Philonides, coureur d'Alexandre, parcouraient, dit Pline, en 24 heures, un espace de 1200 stades, à peu près 44 lieues ? Mais cela est peu probable, car on voit, dans la vie d'Aristide par Plutarque, qu'un nommé Euchidas, pour être allié de Platée à Delphes et en être revenu dans le même jour, expira quelques moments après son arrivée ; il n'avait cependant fait que 1000 stades (37 lieues et 2,000 toises).

Le même Pline raconte qu'un jeune Romain, âgé de 9 ans (que Martial nomme Athas), et qui vivait sous le consulat de Fonteius et de Vipsanius (l'an 59), fit depuis midi jusqu'au soir 75 milles (22½ lieues).

Tibère-Néron (le fameux Tibère), allant voir son frère Drusus en Allemagne, fit, avec une suite de trois chars, 200 milles (plus de 55 lieues) en un jour.

En l'année 1767, un Bohémien nommé Focke, coureur de la duchesse de Weimar, fit 76 lieues de suite en 42 heures ; il ne prit d'autre repos que le temps de remettre ses dépêches à Carlsbad et de recevoir la réponse.

Un valet de chambre de M. d'Etigny, ancien intendant d'Auch et de Pau, expédié de Bayonne à Paris, fit le trajet (223 lieues) en 42 heures.

(PEIGNOT, Amusements philosophiques.)

SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.

(Suite.)

Paris, août 18...

Enfin, nous avons reçu des nouvelles de Berthe, datées de Rio de Janeiro. Elle nous a écrit au débarquement, après une traversée facile, et déjà, sous l'impression de ce beau climat, de cette nature magnifique qu'elle a entrevue, elle est pleine d'espérance. Le lendemain de sa lettre, elle devait partir pour les bords du Paraibo, où se trouve l'exploitation de mines concédées à son mari. Aucune alarme, nulle crainte ne perce dans ses expressions ; elle nous rassure par son calme, elle nous égaie presque par son espoir... Nous voilà tous rassurés. Claire, qui a

une simplicité d'enfant avec une piété d'ange, avait promis une forte aumône à la pauvre voisine et un cierge à la sainte Vierge, si nous recevions des nouvelles de sa sœur; elle s'est acquittée elle-même de sa première promesse, et ce soir je suis allée à Notre-Dame des Victoires, où j'ai allumé devant l'autel le petit cierge du vœu. Je n'étais pas seule. Un grand nombre de lumières tremblotantes éclairaient à demi la chapelle et la statue de Marie. Je n'ai jamais vu sans émotion ces petites flammes, allumées au pied de l'autel par des mains inconnues, et disant chacune à Dieu, une crainte, un espoir, une prière. Celle-ci dit : Sauvez mon enfant ! l'autre : Rendez la vie à ma mère ! une autre encore : Ramenez près de nous celui que nous attendons ! — Préservez mon fils des séductions de la jeunesse ! — Sauvez-nous de la ruine ! — Sauvez-nous du déshonneur ! — Donnez-moi la pureté du cœur ! — Consolez-moi dans mes peines ! S'ils pouvaient parler, ces pauvres cierges, ils diraient des misères inénarrables, mais aussi une immuable confiance en Dieu, par Marie, et les *ex-voto* suspendus aux murs de ces chapelles racontent combien de souffrances ont été soulagées, combien d'espérances réalisées.

Paris, novembre 18...

Nous voyons fréquemment Fernande, qui est fort heureuse dans ses doubles fonctions de fermière et de dame châtelaine. Elle administre à merveille l'étable et la basse-cour, qui sont de son ressort, et elle fait gracieusement les honneurs de sa maison. Elle s'applique avec énergie à connaître les plus minutieux devoirs de son nouvel état, et elle y réussit; mais son esprit net et positif ne peut comprendre les illusions, les espérances et les entraînements de sa sœur. Lorsqu'elle discute les chances du retour de Berthe, elle nous glace, et nous sortons plus tristes d'auprès d'elle, quoiqu'elle ait voulu nous consoler.

Paris, février 1848.

La foudroyante révolution qui vient d'éclater sur Paris et sur la France nous a frappés aussi d'un coup bien douloureux. La fortune de M. de la Perne, déjà ébranlée par les nombreuses faillites de l'Allemagne, sombre, en quelque sorte,

sous ses pieds; il ne sait comment faire face aux paiements; la gêne est entrée dans la maison, la ruine est à la porte. Nous sommes désolés, et, au milieu de cette calamité domestique, les commotions de la place publique retentissent encore ! Il faut, à l'heure où il voudrait se recueillir, que M. de la Perne endosse son uniforme, qu'il monte la garde, qu'il aille aux élections, et sa femme, déjà si inquiète, ajoute la peine de son absence et de ses périls possibles à toutes celles dont elle est abreuvée.

Paris, mars 1848.

Aujourd'hui devait se faire un paiement, et la caisse était vide. Heureusement j'ai pu offrir mes petites économies; elles ont suffi. M. de la Perne écrit à Aurèle pour le prier de venir à son secours... Quelle sera la réponse ?

Paris, mai 1848.

La réponse est arrivée. M. de Fiers s'offre à prêter une faible somme à son beau-père, mais en le prévenant qu'à l'avenir on ne doit plus compter sur lui, que ses capitaux sont engagés, etc. Cette lettre, en dépit des ménagements polis dont la pensée était environnée, a fait couler bien des larmes.—Ah ! Berthe est mieux inspiré son mari ! s'écria madame de la Perne avec amertume.

Ceci ne me paraît pas évident; car lorsqu'on demande un service à deux personnes qui aiment l'argent, l'une pour le dépenser, l'autre pour le placer, l'une ne peut pas, l'autre ne veut pas : le résultat est le même, et, je le dirais volontiers, le principe aussi.

Le soir, après une triste journée, Claire est venue me trouver dans ma chambre. Elle s'est assise sur un tabouret auprès de moi, en me regardant d'un air ému et timide, comme quelqu'un qui a une confiance à faire. "Qu'as-tu, ma bonne Claire ? lui dis je.— Du chagrin, répondit-elle, puisque mes parents en ont. Pour tant, Mademoiselle, il m'est venu une idée...—Eh bien?...—Mais vous ne vous moquerez pas de moi ?" Je l'embrassai; elle reprit :—Vous savez que, depuis le mariage de Fernande, maman m'a confié tout à fait l'administration du ménage; elle ne se mêle plus de rien; je règle les repas, je compte avec les domesti-

ques, je donne le linge, et je vais seulement tous les mois demander de l'argent à maman... Or, nous voici à la fin du mois ; ma caisse est presque à sec, et je crains bien que ma petite mère ne soit sans argent... Je n'ai envie de lui en demander ; cela lui ferait de la peine. Si j'essayais de gagner quelque chose, je ferais aller doucement le ménage ; maman ne s'apercevrait de rien ; nous arriverions à la fin de la crise et tout s'arrangerait. Qu'en pensez-vous, bonne amie ? ”

Je hochai la tête et je lui dis : — “ Comment gagner de l'argent dans votre position, à votre âge ? Que pourriez-vous faire ? — Je travaillerai de mes mains. Oh ! soyez tranquille, je n'irai pas, comme dans les historiettes, chanter sur les places publiques, en m'accompagnant de ma harpe... Ai-je une tournure à jouer la *Chanteuse voilée* ? ”

Elle se mit à rire innocemment ; car elle voit de haut son infirmité. Nous reprimes ; elle énumérait en marquant sur ses doigts : — Je sais coudre et broder. — Oui, mais les ouvrages grossiers ne sont pas payés, et les magasins de lingerie, qui donnent d'ordinaire aux ouvrières de beaux et lucratifs travaux, sont en pleine stagnation. — C'est vrai ; mais la tapisserie, les belles broderies au passé ? — Ouvrages de luxe, à une époque où les riches mêmes sont tentés de se refuser le nécessaire ! — Alors je ne parlerai pas des ouvrages de fantaisie, * les fleurs, les imitations de laque, les écrans, tout ce que vous m'avez appris à faire. Elle réfléchit un instant ; tout à coup elle tire de sa poche un crochet d'ivoire et me dit d'un air joyeux : — Victoire ? J'ai ce qu'il nous faut ! la mode est aux ouvrages simples, peu coûteux, en voici où il ne faut qu'un peu de coton et de laine. Je fais bien le crochet, n'est-ce pas, Mademoiselle ? — A merveille. — Et vous me disiez quelquefois en riant que j'avais, en fait de crochet, le don d'invention. Que n'ai-je pas fait ? des courtes-pointes, des bottines, des cols, de manchettes, des bonnets, des coussins, des cordons de sonnettes, des rideaux. J'ai innové, et j'ai une armoire remplie de mes *chefs-d'œuvre*. Portons cela à un magasin, on nous l'achètera ; je ferai d'autres objets ; je travaillerai soir et matin, car il faut que papa et maman n'en sachent rien, et nous réussirons.”

Elle frappa des mains, ses yeux bril-

laient ; je ne me sentis pas la force de décourager son généreux élan. — Essayons, lui dis-je ; demain, j'irai porter vos trésors à un magasin que je connais ; c'est à une condition, que je travaillerai avec vous, Claire. — J'y comptais bien, dit-elle en me sautant au cou.

Paris, mars 1848.

Nous avons réussi ! Dieu vient en aide à ma pieuse enfant. J'ai reconnu, dans la propriétaire du magasin où je me suis présentée, cette aimable Louise Vermandois que j'ai vue jadis à la tête d'un asile ; elle s'est mariée, et elle a ouvert ce joli magasin, où elle réussit parfaitement : son accueil a été des plus gracieux ; elle a acheté toute ma pacotille et m'a fait d'autres commandes. J'ai rapporté au logis, argent, coton, laine et crochets. Charmée, enthousiasmée, Claire s'est mise aussitôt à l'ouvrage ; elle a une adresse et une agilité extrêmes, et cette imagination qui, dans les objets frivoles, crée des modes nouvelles. Ses mesures sont si bien prises, que madame de la Perne ne se doutera de rien. On a renvoyé la femme de chambre ; Claire et moi nous la remplacerons, et, en vivant à l'écart, avec économie, nous pourrons attendre de meilleurs jours.

Paris, mai 1848.

Nos affaires, c'est-à-dire, nos travaux, nous donnent pleine satisfaction ; nous nous levons matin, nous nous couchons tard pour satisfaire aux commandes, et le ménage se soutient sans dettes et sans trop de privations ; M. et madame de la Perne, absorbés par les soucis, ne s'inquiètent guère de ces détails d'intérieur ; ils croient bénévolement que, les denrées étant à bas prix, notre argent ne diminue presque pas. Grâce à Dieu, Claire se porte bien ; elle vit surtout par l'âme, et cette fatigue filiale lui fait du bien ; pour moi, je suis heureuse plus que je ne l'ai jamais été ; il semble que j'emploie des forces qui me pesaient ; je dépense avec bonheur un surcroît de sentiment et de vie. C'est si bon d'être utile aux autres !

Paris, mai 1848.

Fernande est venue nous voir ce matin. D'abord un peu embarrassée de sa

contenance, elle s'est rassurée par l'accueil plein de franchise et de tendresse que ses parents lui ont fait. Elle est venue me trouver dans ma chambre, et je me suis vite aperçue que la pauvre jeune femme avait le cœur gros; elle s'est mise à pleurer à sanglots, en disant: — Que mon père et ma mère sont bons! pas un reproche! pas une plainte! — Cela vous étonnera-t-il? lui dis-je; ne les connaissiez-vous pas?

Elle garda le silence en continuant de pleurer; enfin, elle reprit: — Que faut-il que je fasse, pour que mon enfant ne venge pas mes parents! Je l'aime tant déjà; et quand je pense qu'un jour peut-être il se détournera de moi et de son père, comme nous nous sommes détournés... qu'il refuserait de nous venir en aide, comme nous avons refusé, oh! cela me brise le cœur! A mesure que l'époque de la naissance de mon enfant approche, je sens mes torts et j'ai peur! — Mon enfant, mettez votre confiance dans la bonté de Dieu, il ne vous punira pas d'un tort peut-être involontaire.....

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

LA LYRE CHRÉTIENNE.

La *Lyre chrétienne* fait suite aux ouvrages: *Allons au ciel*, ou Manuel de l'âme pieuse, et *Enseignement de la divine sagesse*. Le plan de cette excellente trilogie est facile à saisir. "Allons au ciel!" tel est le cri puissant et pieux que doit jeter tout chrétien qui veut se détacher de la terre. Les enseignements de la divine sagesse éclairent le chemin, en montrant que l'étude de l'Évangile est l'unique moyen d'arriver au but suprême. Car Jésus-Christ seul a le droit d'inscrire sur sa bannière ces lumineuses et fortifiantes paroles: Je suis la voie, la vérité et la vie. Après avoir conduit l'âme à ce terme, l'auteur a pris la lyre céleste du prophète suspendue aux saules du grand fleuve des tristesses humaines, dans cette terre d'exil, pour consoler nos douleurs dans celles du Christ et nous relever par l'espoir de participer à son triomphe. Il s'est fait l'écho fidèle et sympathique de l'Église militante, souffrante et triomphante et nous ne sommes pas surpris que tant d'évêques aient béni sa plume, interprète sûre et sensible de la vraie piété. "Toutes les grandes voix de l'Église, dit Mgr de Coustances, ont célébré ces psaumes que vous paraphrasez avec tant de fruit et d'opportunité. Oui, ce livre est destiné à faire du bien, beaucoup de bien. Quant au style dont l'auteur a revêtu ses nobles pensées, écrit Mgr de Verdun, il unit à la simplicité, à l'onction des pages inspirées, la pureté, l'élévation, la beauté des grands maîtres." Pour notre part, nous recommandons la *Lyre chrétienne* dont les accords doi-

vent contribuer à la *Construction d'une église pauvre* sur la terre, et à celle de l'immortelle Jérusalem dans le ciel.

ENDYMION, par Lord Beaconsfield, roman traduit de l'anglais. 2 vol. in-18, \$1.50.

Tous les Anglais le reconnaissent, *Endymion* est une peinture fidèle du grand monde chez nos voisins d'outre-mer, puisque le chef des conservateurs a décrit avec exactitude les luttes politiques entre whigs et Tories, la vie des salons et des clubs: il résulte de cette lecture une comparaison peu avantageuse pour la France; il semble que le sentiment dominant chez nous, l'envie inquiète et profonde, l'envie qui ne peut tolérer les succès d'autrui, soit ignorée en Angleterre. Le mérite triomphe, moi sans travail, mais au moins sans opposition perdue et jalouse: si cela est, on ne saurait faire un plus grand éloge d'un peuple, et c'est ainsi que le représente lord Beaconsfield; quoiqu'il ait trouvé sur sa route deux rivaux dangereux, O'Connell et Robert Peel, il a vu en eux les adversaires de ses doctrines et non de sa personne.

Le sujet de *Endymion* n'est pas compliqué: fils d'un homme politique déchu et ruiné, *Endymion Ferrars* et sa sœur *Myra* parviennent, par leurs talents, leur droiture et le charme attaché à leur personne, lui, à l'apogée des affaires de son pays, elle, à une heureuse et brillante alliance. On les voit monter de la pauvreté à la fortune, de l'obscureté au rang le plus élevé, sans trop d'obstacle, et entourés de parents, d'amis, de protecteurs, qui sont, dit-on, autant de portraits. Ils n'ont pas d'aventures, ils n'ont que des succès, et leurs figures, esquissées avec soin, apparaissent lumineuses au milieu de la foule bigarrée qui les entoure. Les dialogues sont spirituels et donnent bien l'idée de l'esprit vif et universel de l'auteur.

Ce travail, suprême effort d'un esprit si actif, intéressera. Il satisfera ceux qui veulent connaître l'Angleterre actuelle, cette Angleterre qui va disparaître sous l'envahissement de la matière, des affaires et de l'indifférence pour tout ce qui ne rapporte pas de l'argent et du confort. C'est un souvenir des quarante dernières années, retracées par un peintre qui a fourni sa part aux agitations sur lesquelles s'étend déjà le linceul de l'oubli. Dans l'avenir, on consultera ce témoin du pays.

BULLETIN MENSUEL à l'usage des écoles de la province de Québec, par M. J. T. DORAIS. Montréal, Beauchemin & Valois, libraires-éditeurs.

"Le présent *Bulletin mensuel*, dit l'auteur, a pour but d'exciter l'émulation des élèves en tenant compte de leur travail et de leur bonne conduite.

"Pour atteindre ce but, il est absolument nécessaire que les maîtres et les parents des élèves soient en continuelle correspondance. Mais comme il n'est pas toujours facile à ces derniers de trouver le temps d'aller s'enquérir auprès des maîtres de la conduite et du travail

de leurs enfants, nous avons cru leur rendre service en leur facilitant les moyens de se procurer tous les renseignements désirables sans, pour cela, se déranger dans leurs occupations."

Afin que le lecteur ait une idée complète du but et de la disposition du *Bulletin mensuel*, nous reproduisons ci-dessous la feuille que le maître est tenu d'annoter et que les parents sont obligés de signer à la fin de chaque mois :

BULLETIN MENSUEL 188 - 8

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1. Signifie EXCELLENT. | 4. Signifie MÉDIOCRE. |
| 2. " TRÈS BIEN. | 5. " MAL. |
| 3. " BIEN. | 6. " TRÈS MAL. |

	Notes d'appréciation.	Rang	Nombre d'élèves.	REMARQUES.
Conduite.....	
Application.....	
Ponctualité.....	
Ordre.....	
Lecture française.....	
Elocution do.....	
Epellation do.....	
Grammaire do.....	
Orthographe do.....	
Art Epistolaire do.....	
Composition do.....	
Lecture anglaise.....	
Elocution anglaise.....	
Epellation do.....	
Grammaire do.....	
Orthographe do.....	
Art Epistolaire do.....	
Composition do.....	
Traduction.....	
Ecriture.....	
Géographie.....	
Histoire Sainte.....	
do du Canada.....	
do de France.....	
Agriculture.....	
Arithmétique.....	
Algèbre.....	
Calcul mental.....	
Mesurage.....	
Tenne des Livres.....	
Sténographie.....	
Musique Vocale.....	
Dessin Industriel.....	
Jours absents.....	
Jours présents.....	

Signature des parents.....

Comme on le voit, cette feuille peut être en usage dans toutes les écoles, attendu qu'elle comprend, à peu près, toutes les matières qui s'enseignent dans les écoles élémentaires, les écoles modèles, et même les académies.

Nous recommandons donc spécialement le *Bulletin mensuel* à l'attention des autorités de chaque municipalité scolaire de la province, persuadé que nous sommes que son introduction dans nos écoles produira les plus heureux résultats.

LETTRES CHOISIES DE MADAME DE SÉVIGNÉ, extraites de l'édition des *Grands Écrivains de la France*, par M. Ad. Rognier professeur honoraire de rhétorique au lycée Charlemagne. In 16.

J'applaudis de grand cœur à l'heureuse pensée d'expliquer madame de Sévigné dans les classes. Sans cette mesure, il est permis de croire que beaucoup de personnes ignoraient le charme incomparable de ces lettres vivantes, si prestes, si variées, si pleines de naturel et si dégagées du convenu et de l'emphatique. Mais il a fallu faire un choix, parmi ces petits chefs-d'œuvre, car on ne peut songer à faire lire les énormes in-octavo de la grande édition donné par MM. Hachette. Et comment choisir ? Madame de Sévigné disait un jour en parlant des Fables de la Fontaine : " C'est comme un panier de cerises ; on commence par manger les plus belles, et on finit par manger tout." Mot bien vrai, que j'appliquerais volontiers aux lettres de la spirituelle marquise.

NOUVEAU TRAITÉ DE RÉCITATION ET DE PRONONCIATION, par Langlois-Fréville. In-18 bro.

De nos jours on s'occupe beaucoup, et avec raison de la lecture et de la prononciation. De là, dans ces derniers temps, l'apparition d'un certain nombre de traités sur la matière. Celui de M. Langlois-Fréville est destiné à tenir un rang honorable parmi eux. L'auteur a voulu faire avant tout une œuvre pratique et il a réussi. Le livre se divise en deux parties. La première contient les principes généraux sur la lecture, la récitation, les tons, les gestes, etc. La seconde comprend, sous le nom d'Exercices, un certain nombre de morceaux analysés au point de vue spécial qui occupe l'auteur.

M. Legouvé reconnaît dans M. Langlois l'élève d'une bonne école, nous devons ajouter que nous y reconnaissons aussi un maître habile à former de bons élèves. Ce traité mérite de devenir classique. On trouvera profit à la lecture, et surtout à l'application des règles qu'il donne.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES DE LOGIQUE PRATIQUE, spécialement rédigées pour les pensionnats, par l'abbé Sylvain. Ouvrage approuvé par Mgr. l'archevêque d'Avignon. 1 vol. in-18 cart. 40 cts. J. B. Rolland & fils, libraires-éditeurs.

Voici des pages qui viennent modestement se présenter aux personnes vouées à l'enseignement et à celles qui vont finir leur éducation.

Dépouillées de toutes les divisions et de tous les termes scientifiques, afin de ne pas effrayer une jeune imagination, remplies de conseils pratiques dus à l'expérience, réduites aux questions qui ont un rapport direct avec la vie ordinaire, ces pages ne sont pas le fruit de la science ; il y a eu presque plus de bonheur que de travail à les réunir.

Elles ne prétendent pas non plus rendre savants ceux qui les étudieront ; leur but en s'offrant à la jeunesse pour qui elles furent rédigées, est de donner un peu plus de force à la volonté et peut-être d'arrêter la mobilité de leur esprit.

Lisez, étudiez jusqu'à la fin ; accueillez ces leçons avec l'avidité du chercheur d'or, ramassant, malgré leur grossièreté apparente, toutes les parcelles de terre qu'il soupçonne recéler un peu de la poussière qu'il ambitionne.

Je n'ose pas vous dire : il y a de l'or dans ces pages ; mais telles qu'elles sont, vous saurez, si vous le voulez, vous les rendre utiles. N'est-ce pas le rayon de soleil, qui donne à la goutte de rosée l'éclat du diamant ? (Extrait de *L'Avant-propos*.)

TRAITÉ DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, à l'usage de la jeunesse par UNE RELIGIEUSE URSULINE DU SACRÉ-CŒUR. 1 vol. in 12, cart. 30 cts. J. B. Rolland & fils, libraires-éditeurs.

L'introduction de cet ouvrage dans un grand nombre de maison d'éducation des plus importantes prouve son mérite et son utilité.

Il est divisé en trois parties et comprend :

1o. Un précis de logique ; le style, ses qualités et ses ornements.

2o. Les divers genres de composition : la description, l'amplification, la narration, la lettre et le discours oratoire.

3o. Les règles de la versification et la définition des différents poèmes : poésies fugitives, petits poèmes et grands poèmes.

L'auteur s'est attaché surtout à la précision et à la clarté, qualités si nécessaires dans les traités élémentaires et néanmoins si rares. A-t-il atteint son but ? L'accueil si favorable fait à ce travail est la meilleure réponse à cette question.

La librairie de J. B. ROLLAND & FILS vient d'ajouter à son fonds d'ouvrages classiques une édition illustrée des *FABLES DE LA FONTAINE* (1 vol. in-12 cart. Prix : 20 cts.)

Il ne nous appartient pas de faire l'éloge des fables de La Fontaine, disons cependant que cette nouvelle édition se recommande surtout par de nombreuses notes et par la correction du texte. Nous ne doutons pas que le prix réduit auquel elle est offerte ne la fasse adopter par un grand nombre de maisons d'éducation.

Convention des instituteurs protestants.

Nous venons de voir dans la *Montreal Gazette* le compte-rendu des délibérations de la Convention des instituteurs protestants, relatives à la loi des pensions de retraite, ainsi que le rapport du Comité chargé d'étudier cette loi depuis déjà un an.

Comme ces deux documents sont de nature à soulever des questions importantes, nous nous en occuperons spécialement dans la prochaine livraison du journal.

Errata.

Nous regrettons que de nombreuses fautes se soient glissées dans la précédente livraison du *Journal de l'Instruction publique*. Bien qu'il nous soit impossible, au moins pour le présent, de relever toutes ces fautes, nous signalerons néanmoins à l'attention de nos lecteurs celles qui se trouvent dans la partie pratique du journal :

Page 306, 1re colonne, ligne 51, lisez ARBRE au lieu de ARBÉE.

Page 396, 2e colonne, ligne 4, lisez POULAIN au lieu de POULIN.

Page 307, 2e colonne, ligne 36, lisez plus long au lieu de plus song.

Page 308, 1re colonne, ligne 2, lisez oublié au lieu de onblié.

Même page, 2e colonne, ligne 8, lisez érup- au lieu de éru-.

Même page, même colonne, ligne 39, lisez se réstéchi au lieu de se rélléchi.

Page 309, 2e colonne, ligne 7, lisez étoi- au lieu de étoi.

Page 310, 1re colonne, ligne 28, lisez 5¹⁶ au lieu de 5¹⁸.

Même page, 2e colonne, ligne 22, lisez 120 x — 2100 — 420 120 x — 2520

14

14

Même page, même colonne, ligne 26,

120 x — 2520

lisez : $\frac{\quad}{14} = 0$, au lieu de

$\frac{120 - 2020}{14} = 0$

14

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

J. B. ROLLAND & FILS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

Nos. 12 et 14, Rue St-Vincent, Montréal.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées" seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.